

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2155 - MERCREDI 5 NOVEMBRE 2014

Patrimoine

La société Total
s'engage pour la
construction du
musée Mâ Loango

Un protocole d'accord a été signé, mardi, entre le gouvernement congolais et la société pétrolière Total E&P Congo en vue de la construction, la conservation, la préservation et la valorisation des collections du musée basé à Diosso,

dans le département du Kouilou. « *La culture est l'un des axes majeurs de notre responsabilité sociétale* », a indiqué le directeur général de la société, Pierre Jussua. De son côté, le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude

Gakosso, qui s'est réjoui de la matérialisation de ce partenariat, a annoncé la construction dans un proche avenir de la Cité africaine des arts et de la mémoire sur le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves à Loango. [Page 16](#)



Échange de parapheurs entre les deux parties

DÉVELOPPEMENT RURAL

Plus de 4 milliards FCFA affectés au Recensement général de l'agriculture



Le gouvernement congolais et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont lancé l'opération de collecte et de traitement des données en vue d'actualiser les statistiques nationales sur l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Depuis 1986, les données utilisées pour la planification et la programmation agricoles étaient approximatives. L'opération qui se poursuivra jusqu'en 2017 permettra la maîtrise des données statistiques pouvant aider à la prise de décision et aux choix sur ces secteurs d'activités et le monde rural. [Page 3](#)

SANTÉ

Qui succèdera à Luis Gomez Sambo à la tête de l'Oms-Afrique ?

L'élection du nouveau directeur régional de l'OMS pour

l'Afrique en remplacement du sortant, le Dr Luis Gomez Sambo, est le principal point à l'ordre du jour de la 64^e session du comité régional de cette organisation qui se tient à Cotonou, au Bénin. Sur cinq candidats

en lice, soit quatre femmes et un seul homme, figure le Congolais Jean-Marie Okwo-Bele, responsable du Programme mondial des vaccins et vaccinations au siège de l'OMS à Genève.

[Page 7](#)

TRANSPORT AÉRIEN

Des avions chinois pour renforcer la capacité de desserte d'Air Congo



Un spécimen de l'aéronef de type ARJ21

Le gouvernement congolais va acquérir, dans une année, trois aéronefs de type ARJ21 de fabrication chinoises. Ces avions dont deux en version passagers standard et un en version VIP devraient ainsi renforcer le parc de la compagnie Air Congo et lui permettre une plus grande desserte au niveau national.

L'acquisition de ces appareils, initiative du chef de l'État lors de sa récente visite effectuée en Chine, a fait l'objet de la signature, hier, d'un mémorandum d'entente entre le ministre des Transports et de l'aviation civile, Rodolphe Adada, et le vice-président d'AVIC International, la compagnie chinoise conceptrice des aéronefs, Xu Bo. [Page 6](#)

ÉDITORIAL

Investir

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Investir

Toutes les analyses auxquelles nous nous référons confirment que la baisse des cours du pétrole sera durable. Même si elle ne provoque pas chez les pays producteurs une crise aussi grave que celle des années quatre-vingt du siècle précédent, elle aura pour la plupart d'entre eux des conséquences multiples, à commencer par la réduction d'un quart à un tiers de leurs ressources financières.

S'il se stabilise durablement entre 80 et 60 dollars US comme le prévoient les experts les plus qualifiés, le prix du baril de pétrole brut ne plongera pas les pays comme le nôtre dans une crise aux conséquences imprévisibles, mais il imposera à leurs dirigeants des réformes drastiques dans le domaine de la gouvernance publique. Mieux vaut s'en convaincre dès à présent et prendre les mesures qui s'imposent afin que ce vaste mouvement planétaire ne débouche pas sur les troubles économiques et sociaux qui marquèrent chez nous la crise précédente.

Survenant alors que le Congo a pratiquement achevé sa reconstruction intérieure, la nouvelle crise qui se profile à l'horizon n'a rien de dangereux en soi. Mais elle imposera des décisions majeures au premier rang desquelles figurera la réduction des dépenses publiques et obligera simultanément la puissance publique à desserrer l'étai qui pèse sur le secteur privé afin que celui-ci prenne le relais et devienne le moteur principal de la croissance.

Jusqu'à présent, en effet, le progrès est né pour chacun de nous des dépenses considérables consenties par l'État pour l'aménagement du territoire, la construction des grandes infrastructures de communication, le désenclavement des départements isolés, l'exploitation des ressources naturelles. Ce travail de Titan étant achevé, ce sont maintenant les entreprises, petites et grandes, les coopératives, le commerce, la distribution qui devront s'activer si l'on veut que se poursuive la marche en avant de notre nation.

Une telle mutation ne sera sans doute pas facile étant donné le poids de l'État dans l'économie nationale. Mais nul ne pourra y échapper et c'est pourquoi il convient d'y préparer le peuple congolais sans attendre que les événements se chargent de le faire au prix de troubles profonds.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Le bureau politique tient sa réunion ordinaire

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo a ouvert, le 4 novembre à Brazzaville, les travaux de la neuvième réunion ordinaire du bureau politique.



Pierre Ngolo (au centre) à l'ouverture des travaux soumettra pour traitement un rapport à la commission de contrôle et d'évaluation en vue d'infliger les sanctions ». Peu avant l'ouverture des travaux, le secrétaire général de ladite formation Pierre Ngolo a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des cadres du parti décédés récemment.

Josiane Mambou Loukoula

Au nombre des affaires, la participation de cette formation politique aux différentes élections. Il sera également fait la synthèse de la participation du PCT aux différentes élections, à commencer par les locales, jusqu'à la mise en place des bureaux de conseils départementaux et municipaux en passant par les sénatoriales. Pour le porte-parole du PCT,

Serge Michel Odzoki, le point sur la constitution n'a pas été inscrit à l'ordre du jour. Il sera examiné le 7 novembre prochain lors de la session extraordinaire du bureau politique. En outre, a-t-il indiqué, le comité central siègera, s'il y a lieu, sur les cas d'indiscipline, avant de déclarer que « Si des cas d'indiscipline sont avérés, le secrétariat permanent

COOPÉRATION

Le nouvel ambassadeur de Russie reçu par André Obami-Itou

La coopération entre les parlements russe et congolais était au centre de l'audience que le président du Sénat, André Obami-Itou a accordée le 4 novembre à Brazzaville, au nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov.

Au cours de cette visite, le diplomate russe a d'abord félicité le président du Sénat congolais pour sa réélection à la tête de cette institution. Ensuite, les deux personnalités ont abordé la question des relations entre la République du Congo et la fédération de Russie, notamment au niveau des deux parlements.

Valery Mikhaylov a ensuite transmis au président du Sénat, l'appel du parlement de la fédération de Russie sur la convocation d'une conférence internationale des parlementaires sur le règlement des conflits dans le monde. Les deux personnalités ont par la suite échangé sur le rôle que joue la République du Congo, notamment le chef de l'Etat, dans le règlement des conflits en R.C.A, en R.D.C et dans la région des Grands lacs. « Le Congo et la Russie entretiennent des relations de partenariat stratégique et nous avons discuté du renforcement de cette coopération », a conclu le diplomate russe.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiq Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MAIRIE DE MOSSENDJO

« Assurer le petit développement est notre rôle, le grand développement étant du ressort de l'État », a reconnu Élisabeth Mapaha

Comblée d'avoir atteint l'un des objectifs de son parcours politique, la secrétaire nationale chargée des questions de la femme de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), et ancienne assistante aux projets auprès du directeur général de la Cogelo à Brazzaville, Élisabeth Mapaha présidera, désormais, aux destinées de la commune de Mossendjo, dans le département du Niari. Première femme élue maire, elle succède à Maurice Mbohi. Élisabeth Mapaha caressait, depuis des lustres, le rêve de jouer les premiers rôles en politique. Voici l'intégralité de l'interview qu'elle nous a accordée après son élection.

Les Dépêches de Brazzaville : À qui dédiez-vous cette victoire ?

Élisabeth Mapaha : Elle est d'abord une œuvre collective même si j'ai mis beaucoup de moi-même pour la remporter. Une chose est sûre, cette victoire serait impossible sans la volonté de Dieu. Il y a aussi les héros dans l'ombre qui ne mériteraient pas d'être cités. Je n'oublie pas mon parti politique, l'Upads, et son plus haut responsable, dont le soutien à ma candidature a été sans faille.

LDB : Quel sentiment vous anime maintenant ?

Être maire, n'est pas une fin en soi, même s'il est entouré des avantages multiples. C'est d'ailleurs la contrepartie des responsabilités. Mon sentiment personnel n'a donc de sens qu'en rapport de la satisfaction que mes compatriotes peuvent tirer de cette élection. Je vous promets une réponse plus di-

recte dans les tout prochains jours. Néanmoins, je crois avoir atteint l'un des objectifs de mon parcours politique, celui de me retrouver à un poste où je dois jouer un rôle décisif pour l'évolution du Congo et partant de ma collectivité.

LDB : Vous succédez à Maurice Mbohi. Quel serait votre apport pour le bien-être de la population de Mossendjo ?

C'est vrai, mon prédécesseur a fait 14 ans à la tête de la Mairie de Mossendjo. Son héritage est, à la fois, pour moi source d'inspiration, puis objet de réflexion et de travail. Son bilan, voyez-vous, ne m'importe que dans cette perspective. Car, dans l'hypothèse où un prédécesseur a très bien travaillé, une collectivité humaine a toujours des problèmes qu'elle doit résoudre. Donc, je viens plutôt avec une approche différente. Tant mieux, si elle peut nous faciliter dans la résolution de nos problèmes. Ce que mon prédécesseur a fait de bien, doit nous inspirer à améliorer. Ce qui est jugé peu conforme à nos yeux, nous essayerons de le traiter différemment.

LDB : Comment envisagez-vous transformer la ville de Mossendjo ?

Il serait difficile de soutenir une telle thèse. Sans fausse modestie, je me dois de faire mieux en mettant tous les moyens humainement à ma disposition pour faire avancer ma collectivité, dans une approche partenariale et coopérative. Toutes les villes du Congo appartiennent à l'État, pas à une personne, ni à une association, moins encore à un parti politique. Tout dépend, donc, dans ces conditions,



Qui est Élisabeth Mapaha ?

Celles et ceux qui connaissent l'actuelle maire de Mossendjo la décrivent comme une femme discrète, élégante, humble et intelligente. Élisabeth Mapaha est titulaire d'un baccalauréat série G3 (technique commerciale), obtenu à Brazzaville en 1979. Entre 1986 et 1987, elle obtint un diplôme d'ingénieur audit en organisation et gestion du personnel, à l'École supérieure d'administration du commerce et de l'industrie (Efasci), à Paris, en France, où elle se spécialise en gestion financière. Sur le plan purement professionnel, Élisabeth Mapaha a bénéficié d'un stage de superviseur télé-relance au prestigieux journal « Le Figaro » à Paris, en France. Elle a également exercé en qualité de commerciale au magasin Monoprix, à Paris, puis à la Direction générale de crédit et des ressources financières (Dgcrs). Depuis 2011, elle exerçait comme assistante en projets auprès du directeur général de la Cogélo à Brazzaville avant d'être nommée directrice des projets, 2009-2011. Puis directrice départementale de la Cogélo à Brazzaville.

Un parcours soutenu par plusieurs séminaires de formation pour le compte de la Cogélo.

de ce que l'État veut faire. Est-ce des espaces de misère ? Est-ce des espaces où il fait bon vivre, où les gens trouvent de l'emploi, de l'eau, de l'électricité, etc. Notre rôle principal, en tant que maire, est celui d'assurer aux populations « le petit développement », « le grand développement » étant du ressort de l'État.

LDB : Allez-vous nouer des partenariats dynamiques avec d'autres villes ?

Vous évoquez, là, la question de la coopération décentralisée. Notre approche est qu'il faille sortir du jumelage traditionnel qui a fait son temps. La coopération est, à la fois, un pouvoir ou un outil au service d'une cause. Dans cet ordre, nous souhaiterions nouer des partenariats, bien sûr, avec les collectivités de notre Département, pour entreprendre sur les problèmes communs. Nous ne ferons pas, bien sûr, l'économie de nous tourner vers l'extérieur. À cet égard, la diaspora congolaise de Mossendjo sera mise à contribution pour nous aider à identifier des partenaires fiables au profil qui nous correspond. Toujours est-il que dans ce domaine, le jeu étatique reste d'actualité.

Car, c'est par exemple, à l'État de nous offrir des garanties financières et juridiques. À l'heure actuelle au Congo, les collectivités locales travaillent avec des moyens rudimentaires de gestion. C'est pourquoi, la solidarité étatique reste de mise. Autrement dit, la coopération décentralisée restera un luxe. Notre souci est donc, que les choses s'améliorent.

Josiane Mambou Loukoula

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

L'opération va mobiliser plus de 4 milliards FCFA

Le gouvernement s'apprête à lancer l'opération du recensement général de l'agriculture (RGA). L'opération est conjointement menée avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Au total, il faut mobiliser 4.017.995.000 FCFA.

Prélude à cette opération, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a organisé le 4 novembre à Brazzaville, un déjeuner de presse en collaboration avec la Fao afin d'informer davantage. Il a expliqué que le travail consistera, jusqu'en 2017, à collecter, traiter et diffuser des données structurelles sur le secteur rural. Ce processus inclut des séances de formation à l'endroit de ceux qui vont saisir les données à collecter, des formateurs départementaux,



Les partenaires

des agents recenseurs et des contrôleurs.

« Le RGA est une opération exhaustive de dénombrement agricole, d'élevage, de sylviculture et d'agroforesterie dans leurs

dimensions quantitative et qualitative mais aussi humaine et matérielle. Une opération qui facilite la formulation et l'évaluation des politiques publiques rurales et qui exprime la volon-

té des pouvoirs publics de retourner aux fondamentaux du pilotage rationnel des dites politiques », a indiqué le ministre Rigobert Maboundou. Du ministre, on a appris que les données sont collectées directement auprès des exploitants agricoles. D'autres informations seront recueillies auprès des communautés territoriales. Et que cela fait 28 ans que la République du Congo a organisé son RGA alors que le processus obéit à une périodicité décennale. « Cette première phase va se dérouler jusqu'au 31 janvier 2015. Nous prendrons des dispositions pour traiter les données qui seront collectées, analysées puis publiées. À partir de mi-2015, nous allons nous organiser pour le module thématique jusqu'à la fin du projet en juin 2017, il s'agira des enquêtes par sondage », a expliqué le statisticien auprès de la

FAO, Paul N'Goma Kimbatsa, déroulant les différentes étapes sur les quatre ans.

Depuis 1986, les données utilisées pour la planification et la programmation agricoles étaient approximatives. Le RGA s'inscrit dans le cadre du programme mondial de recensement agricole 2010 de la FAO. Le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations et l'établissement des choix et des prises de décisions pour une meilleure allocation des ressources. Par conséquent, une connaissance plus approfondie du secteur agricole et de l'espace rural s'impose pour répondre aux besoins en informations, croissants et pressants tant en quantité qu'en qualité, des différents opérateurs économiques afin d'asseoir des stratégies d'intervention solides.

Nancy France Loutoumba

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE NUMERO D'ANNONCE : 013/2014 OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Electricien Grade du Poste: FSN-04 (Grille salariale des employés locaux de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: jeudi 23 Octobre 2014; DATE DE CLOTURE: jeudi 06 novembre 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études techniques (B.E.T) ou équivalent en électricité ou en génie électrique ; un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans la section en charge de l'entretien et de la maintenance des installations et des équipements.

L'intéressé(e) aura entre autres tâches: d'installer des panneaux électriques, des commutateurs de transfert automatiques, des régulateurs de tension automatiques. Il (Elle) effectuera également des câblages intérieurs et extérieurs. Il (Elle) assurera en outre l'entretien des appareils électro-ména-

gers dans les résidences.

L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instruction de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ÊTRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS ET SERONT DONC REJETÉS.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

L'ouverture officielle de l'Agence de BIFOUTI de HOPE Congo



(De gauche à droite): (Représentant du Maire de Makélékélé) Micah Jeffrey CRIST (Directeur général de HOPE Congo)

Le vendredi 31 Octobre 2014, HOPE Congo, établissement de microfinance de 2ème catégorie, a tenu la cérémonie d'ouverture officielle de sa deuxième agence à Bifouti, dans l'arrondissement 1 Makélékélé, à Brazzaville.

Ayant lancé ses activités en 2010, HOPE Congo est une institution chrétienne de microfinance qui fournit des services d'épargne, de prêts et des formations bibliques sur la gestion des affaires. HOPE Congo fait partie de HOPE International, un réseau des institutions de microfinance et des sociétés d'épargne et de crédit qui travaillent dans dix-sept (17) pays à travers le monde. Officiellement basé à l'OCH, case C4-29-Moungali III (derrière le CEG Nganga Edouard), elle octroie des prêts à ceux qui ont de petites activités et n'ont pas accès aux banques.

Ce fut un jour de fête pour l'organisation et pour tout le personnel de HOPE Congo. Beaucoup d'invités de marque étaient au rendez-vous; le Représentant du Maire de Makélékélé, monsieur Amédé Ludovic MATOUBA, Conseiller technique du Maire (à gauche sur la photo), les différentes autorités du quartier entre autres les chefs du quartier et du bloc, les chefs des marchés, etc., les Officiels qui nous aident dans la mise en œuvre de notre mission ici en République du Congo, les Pasteurs de nos églises partenaires qui ont accepté d'avoir une franche collaboration avec nous et tous les leaders des groupes de la zone Sud qui nous accompagnent au quotidien dans nos activités.

En ouvrant une succursale près du Marché Bifouti, HOPE Congo sera en mesure de mieux servir sa clientèle en pleine expansion, en particulier ceux qui vivent et vendent près des marchés environnants. L'événement a débuté à 10h30 et était rempli d'une ambiance joviale, avec de la musique et des discours qui ont ému tout l'auditoire. Le Chef d'Agence, le Conseiller du Maire et le Directeur Général s'exprimant à tour de rôle ont exprimé leur gratitude pour le travail accompli.

AVIS DE RECRUTEMENT

Restaurant ILYS, cherche plongeurs, serveurs, serveuses et commis de cuisine qualifiés.

CV et lettre de motivation à déposer au 918, rue Moulenda plateaux des 15ans/Brazzaville Téléphone : 06 618 88 19

IN MEMORIAM

Mardi 5 novembre 2013 – mercredi 5 novembre 2014, voici exactement 1 an, jour pour jour, que l'Eternel a rappelé à lui notre regrettée sœur, mère et grand-mère Marie Madeleine Nyambi, connue également sous le pseudonyme « Mâ Mado », ingénieure en électronique, agent du ministère de la Communication, ancienne chef de service technique à la Télévision congolaise et à Radio Brazzaville, admise à la retraite. En ce jour mémorable, les frères, sœurs, enfants, petits-enfants et collègues de l'illustre disparue prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

« Dieu a donné, Dieu a repris, que le nom de Dieu soit béni ! »



NÉCROLOGIE

Monsieur Obonga Charles et les enfants Mann Serge ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille et mère Obonga Eudoxie Constance Léocadie survenu au CHU de Brazzaville le 29 octobre 2014 à 18h48mn.

La veillée mortuaire se tient au n°35, rue Itoumbi Talangai Brazzaville.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



VENTE AUX ENCHÈRES

Société Sanu Ressources LTD

Publication de la vente de trois véhicules (appel d'offre)
1-Hilux double cabine année 2013 CFAO(10.000.000) HT
2-Dong-Feng année 2013 CFAO (10.000.000) HT
3-Hilux double cabine ((2.500.000) HT

NB : Acheteur potentiel est tenu de s'acquitter des droits de tous douaniers
Pour plus d'informations, prière de contacter le numéro : 04 412 77 53

COMMUNIQUÉ

Croisière sur le fleuve Congo, de Brazzaville à Liranga, à l'occasion du 125^e anniversaire de la mission catholique Saint Louis et du village chrétien de Liranga, sous le haut patronage du président de la République, son excellence Monsieur Denis Sassou N'Gusso, le président d'honneur et de Madame Antoinette Sassou N'Gusso, la marraine. Départ le 16 novembre 2014 à bord du bateau Ngobila. Le président du bureau exécutif du comité d'organisation vous invite à vous inscrire et à apporter votre contribution pour les formalités d'usage et de départ, au siège, sise au 133 bis avenue des trois Martyrs Moungali (référence : Institut Management de Brazzaville(IMB)).

Téléphone : 05 705 91 92 / 06 668 45 73 / 06 663 94 47

Soyez les bienvenus à Liranga et venez fêter avec nous du 20 au 23 novembre 2014.

“Linranga Ngobolo, mokondo mo kolinda na pela “

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Les chefs d'État sont souvent entourés des personnages qui finissent par leur dicter leur pensée en les coupant un peu de ce qui se passe sur le terrain. »

Zéphirin Diabré, leader de l'opposition burkinabé, RFI, 04 novembre 2014

□ « Là où la démocratie est sourcilieuse, on ne fait pas passer au Parlement un traité constitutionnel refusé par référendum... »

Dominique Bourg, Université de Lausanne, auteur de Quand l'écologie politique s'affiche (Poil de carotte, 144 pages), Le Monde, 30 octobre 2014

□ « Le défi actuel pour les gouvernements consiste à développer des projets politiques où les décisions - qu'elles soient sociales ou économiques - incluent des éléments participatifs. »

Nicolas Baygert, politologue, spécialiste de la démocratie en ligne et des partis contestataires à l'Université catholique de Louvain, La Tribune, 2 novembre 2014

□ « Il semblerait pourtant qu'un nombre toujours croissant de personnes ne se reconnaissent pas dans ces définitions de la démocratie ou de la participation. »

Anahita Grisoni, France, auteur, sociologue et urbaniste, Libération, 03 novembre 2014

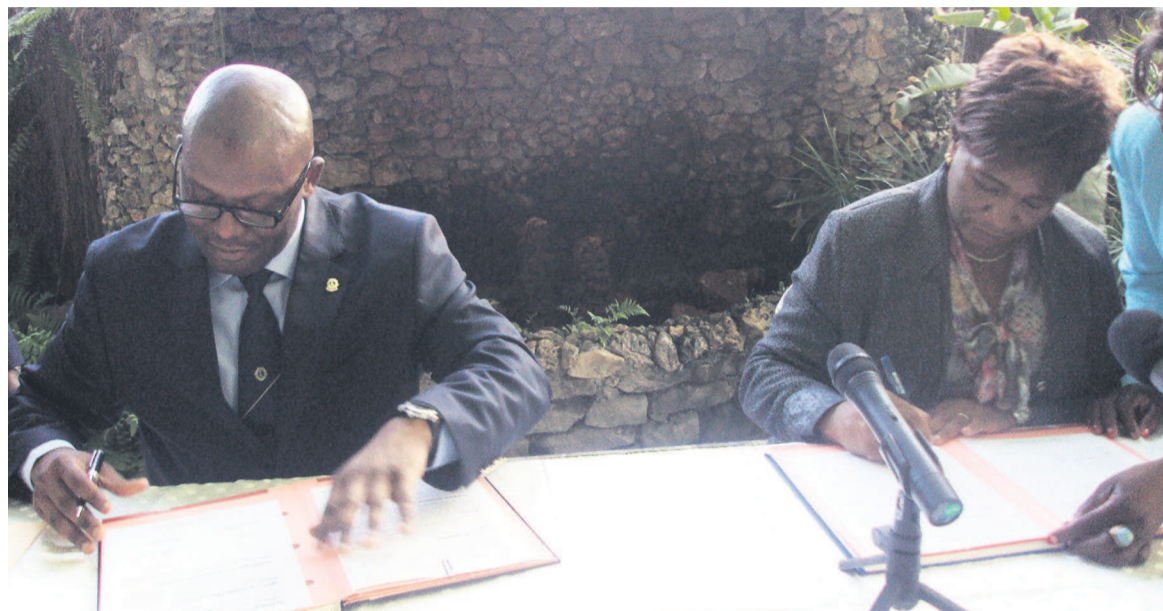
□ « Je ne dis pas que les écrivains africains francophones sont médiocres, mais si on fait le bilan, on observe que les trois Prix Nobel africains sont anglophones. »

Boniface Mongo-Mboussa, République du Congo, critique, éditeur, responsable du Salon africain du livre de Genève, Jeune Afrique, 29 octobre 2014

REBOISEMENT

Le PRONAR attribue 100 hectares au Lions Club Brazzaville

La convention y relative a été signée le 3 novembre entre la coordonnatrice du Programme national d'afforestation et de reboisement (PRONAR), Rosalie Matondo, et le président de zone 242 Lions Club Brazzaville, Bel-Gaza Beyina.



Rosalie Matondo et Bel-Gaza Beyina signant la convention/credit photo Adiac

Dans le but de participer à la politique nationale de reboisement, Lions Club international de Brazzaville vient de bénéficier d'une étendue de 100 hectares, dans la réserve foncière de l'État située à Bambou-Mingali, dans le district d'Ignié, à environ 50 kilomètres au nord de Brazzaville. L'espace attribué servira à la plantation d'un million d'arbres d'ici à juillet 2015. En effet, le projet qui sera exécuté en partenariat avec certains lycées de Brazzaville vise, entre autres, à sensibiliser la jeunesse congolaise au rôle vital que constitue l'arbre dans la société.

Deux essences à planter

Selon le président de Lions Club, le projet consiste à mettre en place une plantation forestière de 100 hectares pour 1 000 000 d'arbres, notamment deux essences : Acacia et Eucalyptus. « Nous invitons les entreprises commerciales désireuses de participer à notre projet de reboisement à s'associer au Lions Club International de la Zone de Brazzaville pour ce challenge

environnemental. Tout comme les établissements scolaires dont la participation à travers la mise à disposition des jeunes pourront contribuer à la réussite du projet et à sensibiliser nos jeunes au respect de l'environnement », a invité Bel-Gaza Beyina, précisant que les arbres constituaient des éléments fondamentaux pour la vie de l'être humain sur la terre et favorisaient la lutte contre la désertification.

De son côté, la coordonnatrice du PRONAR a rappelé que la particularité de ce partenariat, signé au terme de dix mois de négociations, repose sur deux axes. Le premier axe consiste à sensibiliser et éduquer des jeunes lycéens de Brazzaville à l'importance de l'arbre pour son rôle écologique, économique et social ainsi qu'aux défis planétaires liés aux changements climatiques et aux opportunités économiques que les plantations présentent pour la jeunesse. Le second axe concerne la création d'un village vert de 250 hectares à Ngo dans le département des Plateaux. Rosalie Matondo, conseillère du

chef de l'État en charge du département de l'économie forestière, a, par ailleurs, exprimé la volonté du gouvernement d'impliquer tous les acteurs locaux et internationaux à s'investir dans la réalisation d'un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières d'ici à 2020.

La « campagne de planting avec les institutions » lancée le 6 novembre

Le Dr Rosalie Matondo espère, enfin, que les résultats attendus des activités prévues dans le cadre de la « campagne de planting avec les institutions », qui sera lancée le 6 novembre, et dans le cadre du partenariat avec Lions Club, vont impulser un mouvement général pour l'écologie et impliquer la jeunesse congolaise dans une vaste campagne de plantation d'arbres. « À travers ces activités, chers amis Lions Club, vous marquez votre adhésion à la vision écologique de notre pays, celle de l'émergence d'une économie verte », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

TRANSPORT AÉRIEN

Bientôt trois nouveaux avions pour desservir le Congo

Tous de type ARJ21-700, ces aéronefs seront fabriqués par la société chinoise Comac et livrés dans un délai d'une année.



Les autorités en train de signer le contrat commercial

Le ministre congolais des Transports, Rodolphe Adada et le vice-président chargé des avions civils à la société chinoise Avic, Xu Bo, ont signé le contrat commercial le 4 novembre à Brazzaville. En fabrication par la société Comac, parmi ces trois appareils, deux seront en version passager standard et le troisième en version Vip. Constitués de 70 places chacun. Leur champ d'action, desservir l'arrière-pays. S'agissant de leurs modalités d'acquisition, le ministre des Transports et de l'aviation

civile a indiqué que : « Après ce contrat commercial, il y aura un contrat financier qui sera signé par le ministre des Finances et qui mettra en marche le prêt concessionnel qui existe entre le Congo et la République populaire de Chine ».

Notons que ces nouveaux avions viendront s'ajouter aux trois marques chinoises déjà existant. Ces derniers sont opérationnels sur les lignes Brazzaville- Impfondo et Brazzaville-Ouesso.

Rappelons que cet accord

commercial fait suite au mémorandum conclu entre le Congo et la Chine lors de la célébration du cinquantenaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. En séjour de travail en Chine à cet effet, le chef d'Etat congolais avait manifesté l'intérêt d'acquiescer des avions de ce type. Sont inclus dans ce contrat, le service après-vente, y compris la formation du personnel, la fourniture des pièces de rechanges, le support technique, etc.

Lopelle Mboussa Gassia

GESTION DE LA FIBRE OPTIQUE ET TIC

L'État doit jouer son rôle régulateur

Le président de la chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi a émis le 4 novembre, le souhait de voir l'État jouer son rôle régulateur dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Il a formulé ce vœu à l'issue de l'audience accordée au groupe de la Banque africaine de développement (BAD), représenté par Samatar Omar Elmi et Nicolas Williams dans le cadre du financement des projets concernant l'extension de l'infrastructure à fibre optique au Congo et la promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC) initiés par le gouvernement.

Une heure après leur discussion, le président de la chambre de commerce a expliqué que le groupe de la BAD a présenté le projet de société de patrimoine. C'est ce qui lui a permis d'interpeller les bailleurs de Fonds que cette société de patrimoine ne doit être une société publique. Il a remercié le groupe de la BAD de travailler dans le cadre de la continuité du financement du numérique décidé par le gouvernement avant

d'indiqué que le monde du numérique concerne d'abord le secteur privé en terme de consommation, car ce secteur aura besoin d'un débit et de toutes applications adaptées à la mentalité des Congolais.

« Hier c'était la banque mondiale, aujourd'hui la Banque africaine de développement pour cette nouvelle conception numérique au niveau du Congo. Les TIC étant très importantes nécessitent une véritable stratégie nationale qui implique le rôle régulateur de l'Etat », a-t-il conclu.

Pour l'ingénieur TIC Senior Samatar Omar Elmi, les discussions ont porté sur la technopole et les mesures sur lesquelles le secteur privé peut être associé aux structures publiques dans le financement et la gestion de cette technopole.

D'après lui, le rôle du secteur privé dans ces différents éléments est très prépondérant parce que le développement ne peut y avoir sans participation active du développement industriel et de l'économie numérique.

Lydie Gisèle Oko



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB*	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion
Internet la plus rapide

célébrons plus de 2,6 millions d'amis.

WARID

airtel

AMC Telecom

Internet à partir de
9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

OMS/AFRIQUE

Cinq candidats pour le poste de directeur régional

L'élection d'un nouveau directeur régional de l'OMS pour l'Afrique constitue l'un des temps majeurs de la 64^{ème} session du comité régional de l'OMS pour l'Afrique dont les travaux, débutés lundi, prendront fin le vendredi 7 novembre à Cotonou, au Bénin.

Quatre femmes et un homme sont les candidats qui se disputent le poste de directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, dont le scrutin se déroulera ce mercredi. Il s'agit notamment de la ministre béninoise de la Santé, Dorothee Kindé Akoko Gazard ; de Thérèse N'Dri Yoman de la Côte d'Ivoire ; de l'ancienne ministre de la Santé du

Mali, Fatoumata Nafou Traoré ; de l'actuelle directrice de la Gestion du programme par intérim du Bureau Afrique de l'OMS, la Botswanaise Matshidiso Moeti ; et du Congolais Jean-Marie Okwo-Bele, responsable du programme mondial des vaccins et vaccinations au siège de l'OMS à Genève.

« J'encourage par avance celui ou celle qui va succéder au Dr Luis Sambo à s'engager comme lui et tous ses prédécesseurs, à consolider les précieux acquis et à s'investir avec détermination et créativité pour répondre encore aux attentes des populations africaines », a déclaré le président béninois, Thomas Boni Yayi, à l'ouverture des assises.

Le directeur régional de l'OMS pour l'Afrique sortant, Luis Go-

mes Sambo, de nationalité angolaise, avait été réélu à l'unanimité à ce poste lors de la 59^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique et la 126^{ème} session du Conseil exécutif de l'OMS l'avait confirmé à ce poste pour un deuxième mandat de cinq ans allant du 1^{er} février 2010 au 1^{er} janvier 2015.

Outre l'élection du directeur régional de l'OMS Afrique, les participants à cette rencontre discuteront, entre autres, des efforts en cours déployés aux niveaux régional et international pour contenir l'épidémie de la maladie à virus EBOLA qui sévit en Afrique de l'Ouest, et d'un rapport sur les travaux menés par l'OMS dans la région africaine au cours de l'exercice biennal 2012-2013. Cette étude met l'accent sur les activités de

l'organisation dans le cadre du soutien qu'elle apporte aux pays de la région en vue de l'amélioration des résultats sanitaires. D'autres points prioritaires seront aussi examinés. Ils portent principalement sur le Plan stratégique régional de vaccination 2014-2020 créé pour lutter contre un certain nombre de barrières critiques qui entravent les progrès visant à atteindre la couverture vaccinale universelle dans la région, mais aussi sur un rapport ayant trait à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) liés à la santé dans la région africaine. Les données disponibles indiquent que les pays africains ont réalisé d'importants progrès au cours des dix dernières années. Malgré cela, il est établi que ces pays ne sont

pas encore en voie d'atteindre les OMD liés à la santé en dépit des engagements des gouvernements et partenaires. Le cadre de concertation avec les acteurs non-étatiques, l'exécution du budget-programme de l'OMS pour l'exercice 2014-2015 pour la région africaine et du projet du budget-programme pour l'exercice 2016-2017, figurent aussi au nombre des points à examiner. Prennent part aux assises de Cotonou, le directeur général de l'OMS, Margaret Chan ; les représentants des organes, fonds et programmes de l'ONU ; les hauts cadres des ministères de la Santé. S'y ajoutent la société civile, les organisations bilatérales et multilatérales, ainsi que d'autres partenaires au développement.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Reprise de la ville de Benghazi par les troupes du général Khalifa Haftar

Les Islamistes qui occupaient la ville de Benghazi - dans l'est du pays - depuis plusieurs mois ont été chassés par des éléments fidèles au général Khalifa Haftar, a-t-on appris de sources concordantes.

Les forces progouvernementales, en tout cas, les unités des forces spéciales du général Khalifa Haftar se sont emparées depuis samedi 1^{er} novembre, des quartiers sud et est de la ville. Elles auraient ainsi repris le contrôle de camps militaires tenus par les Islamistes, dont ceux occupés depuis juillet par le groupe extrémiste Ansar al-Charia. Elles auraient également mené des raids aériens dans l'ouest de la ville, fief des Islamistes.

Pour Samir Ghattas, le porte-parole de l'ex-envoyé spécial de l'ONU en Libye, désormais basé en Tunisie, si les forces du gé-

néral Khalifa Haftar ont repris le contrôle de la ville de Benghazi, cela ne veut pas pour autant dire que la situation est devenue stable sur place.

Les combats intenses qui ont commencé mercredi 29 octobre, auraient fait 36 morts, d'après des sources médicales. Ces informations sont toutefois difficiles à vérifier car Benghazi est largement coupée du reste du pays.

Le porte-parole des forces spéciales a annoncé la reprise de certains quartiers de Benghazi, dont celui dans lequel se trouve l'aéroport de la ville. Des témoins ont également rapporté que les élé-

ments de ces forces ont attaqué plusieurs maisons des miliciens islamistes dans les quartiers est et sud.

Le général Khalifa Haftar et ses forces alliées jointes à l'armée libyenne, dites « forces progouvernementales », ont lancé une offensive sur l'est libyen à la mi-octobre contre les groupes islamistes qualifiés de « terroristes ». Le gouvernement, face au feu des insurgés, était contraint de fuir Tripoli à la fin du mois d'août dernier. Les combats qui opposent les deux camps ont déjà fait plus de 250 morts.

Fiacre Kombo

UNION EUROPÉENNE

Angela Merkel de plus en plus convaincue de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union

À cause de ses attaques répétées contre la libre circulation des personnes, le Premier ministre britannique, David Cameron pourrait perdre le soutien de la chancelière allemande, Angela Merkel, qui n'écarte plus une sortie de l'Union européenne (UE), à en croire l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

Angela Merkel n'écarte plus l'éventualité d'une sortie du Royaume-Uni de l'UE. La chancelière aurait estimé que son homologue britannique était sur un point de non-retour, à la suite de ses déclarations polémiques sur l'immigration. « Pour la première fois, (David) Cameron pousse son pays vers un point de non-retour sur la question de son appartenance à l'Union européenne, vers un point

à partir duquel » Berlin ne se battra plus pour son maintien au sein de l'UE, selon des sources gouvernementales citées par l'hebdomadaire. En effet, pour Berlin, la limitation du nombre de citoyens entrant au Royaume-Uni, que le Premier ministre britannique souhaite mettre sur la table des négociations avec ses partenaires européens, représente une ligne rouge, considérant la liberté de circulation des personnes comme un des principes fondamentaux non négociables de l'UE. Mais les attaques britanniques contre la libre circulation des personnes au sein de l'UE ne sont pas nouvelles. En janvier dernier, David Cameron affirmait déjà que son pays examinait toutes les options visant à plafonner le nombre d'immigrés provenant des États membres de l'UE, lors d'une

émission sur la BBC. Faisant du débat sur l'immigration un enjeu central du maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'UE, alors que le référendum sur la question du pays au sein de l'UE doit se tenir d'ici à la fin 2017, en cas de victoire de sa formation politique aux Législatives de 2015.

Outre la question sur l'immigration, Londres refuse toujours de payer une contribution supplémentaire au budget européen de 2,1 milliards d'euros. « Nous ne payerons pas le 1^{er} décembre et nous ne payerons pas une somme pareille », a déclaré David Cameron à ses députés. Ajoutant : « pour utiliser un euphémisme bien britannique, cet épisode n'a pas amélioré la vision de l'UE qu'ont les Britanniques ».

Noël Ndong

NÉGOCIATIONS SUD SOUDANAISES

L'IGAD exige aux belligérants à conclure un accord d'ici au 16 novembre

Les autorités gouvernementales sud-soudanaises et les rebelles peinent toujours à trouver une solution au conflit qui les oppose, l'IGAD, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'organisation sous-régionale Est-africaine, leur a donné jusqu'au 16 novembre pour parvenir à un accord de paix.

Pour éviter la poursuite du dialogue de sourds dans les négociations entre le gouvernement et les rebelles de l'ancien vice-président Riek Machar, l'IGAD demande aux belligérants de privilégier l'intérêt de la nation en vue de favoriser le retour à la paix dans l'ensemble du pays. Déplorant qu'un accord reste introuvable en dépit de nombreuses rencontres et ultimatums lancés par les pays de la région, l'organisation sous-régionale a fixé le nouvel ultimatum au 16 octobre question de pousser les différents protagonistes à trouver un compromis.

D'après certains observateurs de la situation au Soudan du sud comme Wolf-Christian Paes, coordonnateur au Soudan du Centre international de conversion, les ultimatums maintes fois lancés par l'IGAD traduisent une certaine impuissance de l'organisation dans le règlement du conflit opposant l'armée loyaliste aux partisans de Riek Machar. Il est aujourd'hui difficile d'entrevoir un accord de paix entre les protagonistes, estime également de l'efficacité d'éventuelles sanctions à l'encontre des différentes parties.

« L'IGAD, c'est un peu comme un tigre sans dents, pense Wolf-Christian Paes. C'est-à-dire, si l'IGAD prenait maintenant des sanctions à l'encontre des belligérants, ce serait seulement un symbole politique. Mais l'IGAD n'a aucune expérience en la matière. On voit dans les faits que le gouvernement sud-soudanais importe des armes de l'Ouganda et du Kenya. Et ce sont ces pays qui doivent participer à la mise en place d'éventuelles sanctions. On ne sait pas au juste d'où proviennent les armes utilisées par les rebelles. Jusqu'à présent, il n'y a aucune initiative sérieuse pour imposer un embargo sur les armes. » L'IGAD a en effet brandi des sanctions au cas où les deux parties adverses ne parviendraient pas à trouver un terrain d'entente. Pour l'heure, les discussions doivent se poursuivre et devront être focalisées sur la formation d'un gouvernement de transition et d'union nationale. Une exigence de la médiation Est-africaine approuvée par les protagonistes. Il y a aussi la question de l'attribution du poste de Premier ministre, ainsi que les pouvoirs qui lui seront attribués. Selon des sources proches de la médiation, les parties concernées ne parviennent pas toujours à s'accorder sur ces sujets. Ceci, parce que les partisans des deux camps redoutent le fait que l'actuel président, Salva Kiir pourra cohabiter avec un Premier ministre qui devrait être désigné par des rebelles dirigés par son rival Riek Machar.

N. N'G.

BURKINA FASO

Edem Kodjo nommé envoyé spécial de l'UA pour le pays

L'ancien Premier ministre togolais, Edem Kodjo, a été nommé le 4 novembre en qualité d'envoyé spécial de l'UA pour le Burkina Faso, selon un communiqué de l'organisation continentale rendu public le même jour.

« La nomination de M. Kodjo s'inscrit dans le cadre des efforts de l'UA visant à faciliter le règlement de la crise que connaît le Burkina Faso, notamment à travers la mise en place rapide d'une transition civile, démocratique et consensuelle devant déboucher sur la tenue, le plus tôt possible, d'élections libres régulières et transparentes », précise l'UA.

À ce niveau de responsabilité, Edem Kodjo coordonnera les efforts conjoints de l'UA, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), des Nations unies et d'autres acteurs internationaux concernés.

Edem Kodjo, il faut le rappeler, dispose d'une riche expérience politique et diplomatique. Il a occupé de hautes fonctions dans son pays, ayant notamment été

ministre des Finances et ministre des Affaires étrangères de 1976 à 1978, ainsi que Premier ministre de 1994 à 1996. Il a également occupé le poste de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de 1978 à 1983.

La nécessité d'avoir un envoyé spécial au Burkina-Faso dont l'avenir est encore incertain n'est pas une première action engagée par l'UA pour que ce pays retrouve l'ordre constitutionnel après le départ forcé du pouvoir de l'ex-président, Blaise Compaoré. Lundi par exemple, l'organisation panafricaine a donné un ultimatum de 15 jours à l'armée burkinabé pour rendre le pouvoir aux civils, après que le lieutenant-colonel Isaac Zida a pris vendredi la tête de l'autorité de transition.

Quant à la nomination de l'envoyé spécial de l'UA pour le Burkina-Faso, elle intervient alors qu'une mission conjointe des Nations unies, l'Union africaine et la Cédéao, dirigée par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas séjourne dans le pays. Dans un communiqué, le chef de cette mission

explique poursuivre « ses consultations avec toutes les parties prenantes dans la crise politique dans ce pays, afin de trouver rapidement une issue conforme à la constitution nationale ».

À Ouagadougou, la mission conjointe a rencontré les principaux acteurs de la crise actuelle y compris les organisations de la société civile, l'opposition politique ainsi que la hiérarchie militaire. Ibn Chambas a également consulté le président ghanéen, John Dramani Mahama, également président en exercice de la Cédéao. Encouragée par les engagements des acteurs politiques burkinabés à œuvrer à l'organisation d'une transition conforme à la Constitution, la mission conjointe a réitéré son appel à tous afin que la sécurité des biens et des personnes soit assurée. Du reste, le représentant spécial du secrétaire général a assuré que la communauté internationale « continuera à apporter son soutien aux efforts des acteurs burkinabés impliqués dans la recherche d'une solution constitutionnelle à la crise ».

Nestor N'Gampoula

CLIMAT DES AFFAIRES

Les acteurs de la CÉÉAC attendus au Cameroun

La capitale économique du Cameroun, Douala, abrite les 11 et 12 novembre, prochain, un atelier participatif destiné à promouvoir l'amélioration du climat des affaires et des investissements dans les régions Afrique Caraïbe et Pacifique (ACP). L'initiative vient du Secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) avec le soutien de ses partenaires privés et institutionnels.

Cette rencontre internationale mobilise les hauts représentants des gouvernements et des administrations publiques de la région, les représentants du secteur privé des pays membres, les organisations du secteur privé régionales (UNI-PACE, OPAC et bien d'autres) ainsi que des représentants des investisseurs internationaux.

La réunion bénéficiera du support de la Facilité Climat des Affaires ACP intitulé BizClim, une initiative conjointe ACP-Union européenne, financée par le 10ème Fonds européen pour le Développement (FED). D'après le communiqué, ces échanges permettront aussi aux participants de discuter et de valider les premiers résultats de l'étude diagnostique du projet régional : facilitation des affaires dans l'espace CÉÉAC. En effet, dans sa vision de faire face aux en-

jeux et défis de la mondialisation, la CÉÉAC souhaite se doter des éléments d'analyse lui permettant de créer des conditions plus favorables au développement des entreprises et d'améliorer leur compétitivité. Ce qui justifie cette réunion de Douala qui s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre plus large d'une réflexion sur la définition d'un Programme régional pour l'amélioration de l'environnement des affaires (PRFA) qui passera notamment par la simplification des procédures administratives et leur publication en ligne.

Signalons que la CÉÉAC, instituée par le traité de Libreville du 18 octobre 1983, comprend 10 États à savoir : Angola, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, RD Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Sao Tome et Principe et Tchad. Son but est la promotion et le renforcement d'une coopération harmonieuse et un développement dynamique, équilibré et auto-entretenu dans les domaines économique et social, en particulier l'industrie, les transports et les communications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les douanes, les questions monétaires et financières, les ressources humaines, le tourisme, l'enseignement, la culture, la science et la technologie et le mouvement des personnes.

Rock Ngassakys





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- Acer Aspire E1-570
- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire V5-131





Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



NIGERIA

Cri du cœur des parents des jeunes filles enlevées par Boko Haram

Les familles des 219 jeunes filles enlevées par Boko Haram se sont déclarées choquées, mais pas surprises de l'annonce de mariage forcé de leurs filles.

Le chef du Conseil des anciens de Chibok, Pogo Bitrus, dont quatre nièces ont été enlevées a déclaré que cette annonce « était choquante » même si ce que Boko Haram dit n'est pas fiable. « Nous restons dubitatifs quant à des négociations autour de la libération de nos filles. Nous n'avons jamais pris le cessez-le-feu au sérieux : ils n'ont jamais arrêté leurs attaques. Ainsi, l'annonce de leur mariage ne nous surprend pas », a néanmoins relevé Pogo Bitrus.

Pour Enoch Mark, pasteur à Chibok, dont la fille et la nièce comptent parmi les otages, les familles des filles n'ont plus les mots pour exprimer leur souffrance. « Depuis qu'elles ont été kidnappées, nous n'avons aucune certitude sur leur situation. Des informations contradictoires ne cessent de nous parvenir. Dieu seul sait combien de filles ont été kidnappées par Boko Haram. Nous continuons d'espérer qu'elles nous soient rendues ou, si elles ne le sont pas, qu'elles trouvent du réconfort auprès de Dieu », a-t-il lancé. « Nous espérons seulement que le gouvernement redouble ses efforts pour tarir cette insurrection », a lancé Pogo Bitrus.

En mi-octobre, l'armée et la présidence nigériennes avaient déclaré avoir conclu un accord de cessez-le-feu avec Boko Haram, prévoyant notamment la libération des otages de Chibok. Or, dans une vidéo publiée par la secte islamique

Boko Haram, Abubakar Shekau a déclaré que les 219 lycéennes enlevées à Chibok ont toutes été converties à l'islam et mariées. Et démentant toute négociation avec les autorités nigériennes, le groupe islamiste s'est vanté d'avoir converti à l'islam et marié les lycéennes enlevées le 14 avril. Son chef dit d'ailleurs en éclatant de rire : « Nous les avons toutes mariées, elles se trouvent dans leurs foyers conjugaux ». Le leader du groupe terroriste a nié tout accord de cessez-le-feu avec les autorités nigériennes. Il a par ailleurs exclu toute possibilité d'une future de négociation avec le gouvernement. Abubakar Shekau a néanmoins laissé une porte ouverte à un possible échange d'otages contre la libération d'islamistes emprisonnés. La vidéo a fait le tour du monde, et suscité remord et indignation au sein de la communauté internationale. Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, par exemple a dit que son pays est « dégoûté » par les récentes informations figurant dans la dernière vidéo.

Le récent rapport de Human Rights Watch rapporte que le groupe Boko Haram détient plus de 500 femmes et jeunes filles. Le texte souligne que les mariages forcés sont une pratique courante dans les camps du groupe islamiste. Malgré les multiples appels lancés à l'endroit de la secte à libérer tous les otages qu'elle détient, les violences n'ont pas cessé depuis et de nouveaux enlèvements ont été signalés. Dans le Nord-Est, épice de l'insurrection islamiste, les violences ont déjà fait 10.000 morts depuis le début de l'insurrection il y a cinq années.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo
(stagiaire)

La Deutsche Welle ouvre un bureau à Lagos

Afin de mieux couvrir l'Afrique, la radiotélévision allemande, la Deutsche Welle, a ouvert un bureau à Lagos, l'ancienne capitale du Nigeria

Le choix de la radiotélévision allemande répond à une stratégie d'extension en Afrique. Ce bureau va coordonner un réseau de 18 correspondants et couvrira l'actualité en trois langues, haoussa, française et anglaise. Huit chaînes de télévision et une vingtaine de radio fm rediffusent déjà en anglais et en haoussa.

La directrice des programmes de la Deutsche Welle, Gerda Meuer a expliqué que depuis Lagos, il est facile de se rendre dans d'autres pays

d'Afrique, rappelant que « le Nigeria, le pays le plus peuplé d'Afrique, a une économie rapide et que c'est un endroit idéal pour s'installer ».

Le bureau de Lagos permettra aussi de se rapprocher des médias locaux.

Pour Gerda Meuer, « c'est important d'avoir un bureau opérationnel au Nigeria. Ce qui va permettre d'interagir comme médias partenaires en échangeant avec plusieurs de nos programmes ». une perspective qui réjouit le responsable de l'une des radios partenaires de la Deutsche Welle, Gbolahan Awonuga.

Noël Ndong

AGRICULTURE

L'Afrique appelée à adopter les Organismes génétiquement modifiés

Selon un rapport de la Banque africaine de développement (BAD) réalisé avec l'Institut international sur les politiques alimentaires (IFPRI), l'Afrique a intérêt à adopter les Organismes génétiquement modifiés (OGM) en vue de relever les défis relatifs à sa sécurité alimentaire et à un meilleur positionnement sur le marché mondial de l'agriculture.

Se livrant à un état des lieux de la réalité agricole du continent, le vice-président de la BAD, Ali Abou-Sabaa a indiqué qu'« afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, les pays africains importent quelques 25 milliards de dollars de produits alimentaires chaque année ». Il a ensuite préconisé un changement de paradigme pour imprimer une nouvelle dynamique à cette agriculture caractérisée par une faible productivité, souvent vouée à l'auto-consommation. Elle milite pour une

exploration des solutions innovantes, question de dynamiser la productivité agricole de l'Afrique mais, aussi de promouvoir le commerce agroalimentaire et la sécurité alimentaire. À ce jour, seulement trois pays africains, notamment l'Afrique du Sud, le Burkina Faso et le Soudan, se sont lancés dans la culture et la commercialisation des OGM. Deux autres pays, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, ont annoncé leur intention de rejoindre ce cercle restreint.

N.Nd

NextCom
APPLICATIONS METIERS

sage

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nextcom Congo & Sage lancent la version 7 du progiciel de gestion intégré SAGE ERP X3 à Brazzaville et Pointe-Noire

Brazzaville, le 05 Novembre 2014- Nextcom Congo, société spécialisée dans les applications métiers, en partenariat avec Sage, un des leaders mondiaux de l'édition de logiciel, a présenté le progiciel de gestion intégré SAGE ERP X3 Version 7 au marché congolais le 29 Novembre 2014 à l'Hôtel Ledger et le 31 Novembre à l'Hôtel Elais.

ERP X3 V7, une nouvelle ère du Progiciel de Gestion Intégré

Selon des études de marché menées par SAGE, les trois priorités des entreprises moyennes sont : « acquérir de nouveaux clients, réduire les coûts d'exploitation et développer le chiffre d'affaires » La version 7 de SAGE ERP X3 a été pensée pour mieux répondre aux objectifs et contraintes des entreprises avec un système ERP plus rapide, plus simple et plus souple.

Cette nouvelle version intègre des améliorations majeures permettant à chaque collaborateur de gagner en efficacité et d'améliorer le niveau de service :

- Une nouvelle interface rajeunie conforme aux standards d'usages du web (liberté de choix du navigateur, flexibilité des déplacements dans l'application, recherches avancées, personnalisation des espaces...).
- Une mobilité totale donnant aux utilisateurs la liberté de tirer profit de Sage ERP X3 en toute sécurité, qu'ils

utilisent leur ordinateur au bureau ou un terminal mobile (ordinateur portable, smartphone, tablette) de n'importe où dans le monde.

- La Business Intelligence intégrée qui met la puissance d'analyse à la portée de tous pour prendre les bonnes décisions.

NEXTCOM & SAGE, un partenariat stratégique

Grace à sa connaissance du terrain et à son équipe expérimentée intégrant des consultants locaux formés par Sage, Nextcom ambitionne d'apporter aux entreprises congolaises des compétences techniques avancées en local afin de leur permettre de pleinement bénéficier de ce nouvel ERP.

« Nous disposons des capacités techniques et fonctionnelles nécessaires pour assurer au-delà de la mise en place, un support post-implémentation rentable, efficace et réactif durant les phases d'adaptation et d'accompagnement qui suivront l'installation du progiciel » explique Yvon-Didier Miehakanda, Conseiller technique.

À propos de Nextcom

Installée au Congo depuis 2013, NextCom Congo est une société spécialisée dans l'Organisation et la Stratégie des Systèmes d'Information et de Communication Métiers opérant dans toute l'Afrique sub-saharienne. Partenaire congolais unique de SAGE sur la

nouvelle version de son logiciel de gestion, SAGE ERP X3 V7, Nextcom souhaite accompagner les administrations et entreprises pour leur permettre de libérer leur potentiel de croissance, grâce à la mise en place d'applications modernes et adaptées à leurs métiers ainsi qu'à leurs secteurs d'activité.

À propos de SAGE

Nous proposons aux petites et moyennes entreprises une gamme de logiciels et de services de gestion d'entreprise intuitifs, fiables et efficaces, que ce soit pour la comptabilité et la paie, l'ERP, ou encore la gestion de la relation client. Nos clients bénéficient en permanence des conseils et de l'assistance de notre réseau mondial d'experts implantés localement, qui les aide à résoudre les problèmes liés à leur activité en leur donnant les moyens de réussir.

Fondée en 1981, la société Sage a été introduite à la Bourse de Londres en 1989 et est entrée au FTSE 100 en 1999. Elle compte plus de 6 millions de clients et plus de 12 700 collaborateurs dans le monde, répartis dans 24 pays (Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Australie, Asie et Brésil).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sage.fr

Contact
contact@nextcom-congo.com
Ludovic Ibarra-068606296



COMMUNIQUE

EMISSION DES OBLIGATIONS DU TRESOR ASSIMILABLES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE SUR LE MARCHE DES TITRES PUBLICS A SOUSCRIPTION LIBRE DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) AU TITRE DE L'ANNEE 2014

L'Etat Gabonais procédera, le 26 novembre 2014, à une émission d'obligations du Trésor assimilables (OTA) pour un montant de 25 milliards de FCFA. Cette opération constitue la seconde et dernière intervention du programme d'émissions d'OTA du Gabon, au titre de l'année 2014, sur le marché des titres publics à souscription libre de la CEMAC organisé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

A titre de rappel, le Gouvernement Gabonais a mobilisé, le 24 septembre 2014, un encours de 26,05 milliards de FCFA lors de la première émission de son programme annuel d'OTA. Cette opération couverte à hauteur de 104% a rencontré un succès conforme aux attentes des Autorités Gabonaises. Nous présentons ainsi nos sincères félicitations aux investisseurs qui ont décidé très rapidement de placer leur entière confiance sur les titres émis par la République Gabonaise. De même, nous exhortons les nombreux acteurs ayant différé leurs décisions de placement aux prochaines interventions à saisir l'opportunité de cette dernière émission annuelle d'OTA, prévue pour le 26 novembre 2014.

La période de souscription de cet emprunt est prévue à partir de la date de diffusion du présent communiqué jusqu'au 25 novembre 2014.

Les ressources que l'Etat Gabonais entend lever sont destinées aux crédits de paiement des projets routiers du Schéma Directeur National d'Infrastructures inscrits dans la loi de finances rectificatives de l'année 2014.

Les investisseurs institutionnels, les entreprises et les particuliers désirant acquérir les titres émis par la République Gabonaise sont invités à se rapprocher des établissements bancaires agréés en qualité de Spécialistes en Valeurs du Trésor de l'Etat Gabonais. Il s'agit de :

ETABLISSEMENT	ADRESSE
AFRILAND FIRST BANK	Place de l'Indépendance BP 11834 Yaoundé (Cameroun)
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU GABON	Avenue du Colonel Parant BP 2241 Libreville (Gabon)
BGFIBANK GABON	Boulevard de l'indépendance BP 2253 Libreville (Gabon)
CREDIT DU CONGO	B.P 2470 Brazzaville (Congo)
ECOBANK CAMEROUN	Boulevard de la Liberté BP 582 Douala (Cameroun)
ECOBANK CENTRAFRIQUE	Place de la République BP 910 Bangui (Centrafrique)
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE AU CAMEROUN	Avenue Mgr Vogt BP 700 Yaoundé (Cameroun)
STANDARD CHARTERED BANK CAMEROON	1143 Boulevard de la Liberté BP 1784 Douala (Cameroun)
UNION BANK OF CAMEROON LIMITED	Immeuble Kassap BP 15569 Douala (Cameroun)
UBA CAMEROON	Boulevard de la Liberté BP 2088 Douala (Cameroun)
UNION GABONAISE DE BANQUE	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville (Gabon)

Fait à Libreville, le **20 OCT. 2014**

Le Ministre de l'Economie, de la Promotion
des Investissements et de la Prospective



Régis **MOUNGOU** TATANGANI

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics



Christian **MAGNAGNA**

BANGUI

Les ONG s'inquiètent des transferts de combattants de l'ex-Séléka dans les provinces

Certaines ONG internationales ont exprimé cette inquiétude depuis le week-end dernier. Selon ces organisations, des mesures d'informations ne sont pas suffisantes et que les conséquences de ces transferts ne puissent pas affecter la population et l'action humanitaire dans les zones d'accueil.

C'est dans une note de plaidoyer que 11 structures humanitaires internationales se sont prononcées sur le transfert des éléments de l'ex-Séléka vers leurs villes d'origine.

La note indique d'abord que les ONG internationales, « expriment leur vive inquiétude concernant le transfert d'anciens éléments ex-Séléka cantonnés à Bangui vers certaines régions du pays, parfois avec leur famille, sans que les conséquences de ces transferts dans des régions

déjà souvent fragilisées aient été objectivement évaluées et/ou anticipées ».

Les ONG internationales s'inquiètent aussi du fait que des mesures suffisantes n'aient pas été prises en matière d'information, d'accompagnement et de suivi pour assurer la réinsertion de ces éléments dans leur nouvelle zone d'implantation en l'absence d'un programme de Désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR).

La note rappelle également que « le transfert de membres de groupes armés n'est pas de la responsabilité des organisations humanitaires mais que les conséquences d'un tel processus ont un impact direct sur les populations et l'action humanitaire qui s'en suit ».

Par ailleurs, deux demandes sont contenues dans ladite note de plaidoyer. Ces structures humanitaires demandent que

tout soit fait pour s'assurer que ces transferts tirent la solution pertinente afin de résoudre la situation de ces personnes et de leurs familles. Et d'autre part, « que tout soit fait pour que ces éléments puissent être pris en compte et permettre une meilleure réinsertion des ex-groupes armés dans la vie civile », ont martelé les ONG humanitaires.

En rappel, l'opération de transfert des combattants de l'ex-Séléka a débuté en août 2014 avec ceux de ces éléments basés au camp de l'ex-Régiment opérationnel de défense du territoire (RDOT), vers la sortie nord de Bangui.

Plus de 500 ex-Séléka sont déjà à ce jour transférés dans le nord et l'est de la Centrafrique. L'opération devait également concerner les combattants de l'ex-Séléka cantonnés au Camp Béal et BSS.

Le déroulement du BAC 2014 inquiète les élèves et leurs parents

Des candidats admissibles aux épreuves de baccalauréat se disent impatients de connaître la date du second tour. Selon ces lycéens, les relevés de note pouvant leur permettre de se préparer ne sont pas encore publiés.

Hier matin dans quelques centres d'examens, certains candidats étaient présents. Ils sont passés vérifier les babillards afin de voir les nouvelles affiches. Un sentiment mélancolique se fait sentir. « Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le retard dont nous ignorons les raisons. Seule la Direction des concours et examens peut se prononcer », a relevé un candidat. Aux lycées des martyrs et Marie-Jeanne Caron, le corps enseignant et l'administration ont ouvert les portes. La question du retard du déroulement du second tour du BAC, demeure sans suite. Ces candidats, sont inquiets, « à quand ce fameux second tour ? Pourquoi

ce retard », s'interroge Faustin, un des candidats.

« Les relevés des centres de Bangui ne peuvent pas être délivrés avant ceux des autres villes du pays. Les chefs de centre de Bangui seront autorisés à rendre publics ces résultats que lorsque les relevés des provinces seront disponibles. Il faut aussi penser à regrouper les candidats, car dans un centre, il peut avoir un ou deux candidats admissible. Et leur déplacement nécessite la contribution des autorités locales et celle du ministère », a répondu un président du centre. Selon ses propos, après la délibération des résultats du premier tour, il y a des vérifi-

cations internes à faire. Après cela, il faut s'organiser pour le second tour. « Les épreuves de cette année se sont déroulées dans des conditions difficiles, il faut réunir des moyens pour le retour des présidents des centres dans les provinces. Leur sécurité doit être assurée par des forces internationales, et le ministère doit aussi établir un calendrier qui sera en commun accord avec l'agenda de ces forces », a-t-il expliqué. Les résultats du baccalauréat ont été proclamés le mardi 28 octobre.

Le nombre des candidats malheureux est plus élevé que celui des admis. On attend donc les chiffres du ministère de tutelle.

Une nouvelle station radio voit le jour

« Radio voix de l'Évangile », c'est le nom de la nouvelle station radio à vocation religieuse. Celle-ci émet sur les 92.1 FM, depuis vendredi 31 octobre dernier.

Le lancement officiel de la fréquence 92.1 FM, a été organisé lundi 3 novembre, lors d'un point de presse animé par le président du conseil d'administration Robert Kpeko Damona.

Selon lui, cette nouvelle station a pour objectif de sensibiliser les chrétiens et promouvoir les œuvres de Dieu. Le président du conseil d'administration lance aussi un appel aux chrétiens et aux gens de bonne foi de leur venir en aide pour la bonne marche de cette nouvelle fréquence.

Après la fermeture de Radio Evangile Néhémie, qui émettait

sur 104.4 FM le 14 mai dernier, le personnel de cette station a décidé de se concerter et de chercher des partenaires pour ouvrir une nouvelle station afin de satisfaire le besoin de l'audience de l'ancienne station « Radio Evangile Néhémie ».

Plusieurs mois après, le personnel a pu avoir quelques matériels et a décidé d'ouvrir une nouvelle fréquence.

BIMBO

La Sangaris réhabilite la maison des jeunes

Grâce au concours des forces françaises de la Sangaris, la maison des jeunes de Bimbo (sortie sud de Bangui), est dotée de livres et ballons. Les travaux de réhabilitation du local ont débuté depuis le mois de septembre dernier.

Ce sont 150 livres et une dizaine de ballons de Basket et de football qui sont reçus par les jeunes de Bimbo. C'est un don du 41e Régiment de transmission (RT) DOUAI en France. Pour le Colonel Jean-Baptiste Blanc De Neige de la force Sangaris, cette action pourra redonner espoir à la jeunesse centrafricaine et permet de rebâtir un avenir meilleur.

« Nous travaillons dans le cadre de la mission Sangaris mais, nous avons des familles derrière nous qui nous poussent à participer au développement de la Centrafrique. Donc, un des moyens qu'on a trouvé, c'est de collecter des livres pour les jeunes en Centrafrique. Nous donnons ces livres aux jeunes pour leur éducation et leur permettre d'être libre de penser et de rebâtir la paix dans le pays », a-t-il affirmé.

Une dizaine d'associations des jeunes, affiliées à la « maison des jeunes de Bimbo », ont pris part à la remise officielle de ces dons, en présence des autorités sous-préfectorales et municipales. Amoze-Niako, l'un des bénéficiaires, re-

mercie la force Sangaris et appelle ses compagnons à s'unir dans cet édifice pour rechercher la paix.

« Ces livres vont nous permettre d'apporter notre contribution à la reconstruction de notre pays la Centrafrique. Je lance à cette occasion, un appel à toute la jeunesse de venir s'adhérer à cette maison car, c'est dans cette maison que nous pouvons nous conscientiser », a fait savoir Amozé-Niako, président de l'Association les futures leaders de Centrafrique (AFLC). Cependant, la protection de cet édifice reste problématique selon la municipalité de la ville de Bimbo, en raison du banditisme dans le secteur.

« La municipalité ne peut pas garantir la sécurité de cette maison des jeunes. La dernière fois, des bandits sont venus avec des armes pour attaquer cette localité. Il est même difficile pour nous d'engager une sentinelle en raison d'insécurité très grandissante. Mais, nous demandons aussi à la jeunesse de veiller sur ce patrimoine qui est le leur », a dit Mathieu Boungala-Kopolovo, Maire de Bimbo.

La « maison des jeunes » de Bimbo a été construite dans les années 1970. Elle a été saccagée lors de la dernière crise en Centrafrique avant d'être réhabilitée le 9 septembre par l'opération Sangaris, dans le cadre de ses actions civilo-militaires.

BRIA

Des ex-combattants obtiennent leur diplôme en informatique

Les cinquante-trois apprenants en informatique dont huit enfants sortis des groupes armés et accueillis par l'ONG internationale Coopi, ont reçu, le week-end dernier leur certificat de fin de formation en informatique. Une initiative de l'Association centrafricaine de développement économique et social (Acdes) de l'Église Catholique de Bria.

Le but de cette formation est de créer un cadre de réussite, pour les jeunes et surtout pour ceux qui désirent s'insérer dans la vie active. Parmi les cinquante-trois bénéficiaires de cette formation, figurent les noms des huit enfants associés aux groupes armés qui ont été récupérés par l'ONG Coopi basée dans la localité. Dans son intervention, le préfet intérimaire de la Haute Kotto Edmond Sako, a salué l'effort fourni par l'ONG Acdes, afin d'aider les jeunes de sa localité à être sur les mêmes pieds d'égalité avec les autres jeunes du monde, en ce qui concerne les nouvelles technologies. « Je pense que cette initiative aura des effets positifs sur le développement de notre région. Car l'avenir de cette ville dépendra de jeunes. C'est un bon travail et je souhaite que cela continue », a dit le préfet par intérim de Bria.

La ville de Bria compte deux centres de formation en informatique : le centre d'initiation en informatique de Bria (C.I.I.B) et l'Association centrafricaine de développement économique et social (Acdes).

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

JUSTICE

Le Gouvernement appelé à agir vite pour que les magistrats mettent fin à la grève

Cette action devra passer, selon l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), par des mesures urgentes pour améliorer les conditions socio-professionnelles des magistrats.

Pour l'Acaj, la grève décrétée après une assemblée générale tenue le 3 novembre à Kinshasa à la Place du Cinquantenaire a déjà eu un impact négatif sur la protection des droits fondamentaux des citoyens à Kinshasa. « Les personnes en détention préventive dont le terme devait être régularisé ou qui devaient être remises en liberté; les victimes des violences sexuelles et des abus familiaux ainsi que les enfants victimes des maltraitances qui attendaient voir leurs causes être examinées aujourd'hui sont rentrés déçus car les cours et tribunaux ainsi que leurs parquets n'ont pas fonctionné », a déploré cette ONG dans un communiqué publié après ce constat.

Le président de cette association,



Des magistrats congolais lors d'une manifestation devant la primature

M^e Georges Kapiamba, a, par ailleurs, noté que les meilleures conditions socio-professionnelles des magistrats contribuent à la qualité et l'indépendance de la justice. « Nous condamnons avec fermeté la politique de clochardisation et de caporalisation des magistrats qu'applique actuellement le Gouvernement

congolais dans le but de maintenir le pouvoir judiciaire sous sa dépendance », a-t-il déclaré. Alors que d'autre part, cette ONG recommande aux magistrats de continuer à presser le Gouvernement pour qu'il améliore leurs conditions de travail, et à faire alliance avec les ONG des droits de l'homme pour libérer la justice

de l'emprise des pouvoirs exécutif et législatif ainsi que des groupes politiques, financiers et maffieux. « Nous encourageons tous les magistrats à s'engager dans la revendication ferme de leurs droits et à combattre la corruption et le trafic d'influence qui minent gravement l'administration de la justice et la protection des

droits et libertés individuels des citoyens », a ajouté M^e Georges Kapiamba.

Appuyant cette position de l'ONG, le chargé de monitoring et plaider judiciaire à l'Acaj, M^e Roger Dinanga, a, en effet, souligné que les parlementaires ont la responsabilité politique et sociale de s'assurer, à l'occasion de l'adoption du budget de l'exercice 2015, que l'amélioration des conditions socio-professionnelles des magistrats est prise en compte par notamment la révision à la hausse de leurs salaires. Il est rappelé que plus de trois cents magistrats civils et militaires ont décrété la cessation de travail jusqu'à ce que le Gouvernement exécute ses engagements pris le 17 septembre 2011 consistant notamment à ce que le moins gradué perçoive le salaire de mille six cents dollars américains par mois. Ils promettent de continuer cette grève et de l'étendre à toutes les provinces.

Lucien Dianzenza

Les magistrats revendiquent le paiement de 1600 dollars de salaire

L'arrêt du mouvement de grève décrété depuis lundi 3 octobre par la corporation est conditionné par le paiement de ce traitement de base tel que promis par le chef de l'Etat en septembre 2011 et ce, avec effets rétroactifs.

Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire du pays consécutif à la grève illimitée décrétée le lundi par les magistrats est perceptible ces derniers temps dans les parquets et tribunaux du pays où le droit a cessé d'être dit. Plusieurs audiences programmées sont renvoyées sine die dans ces établissements judiciaires où est observé un service minimum au grand dam des requérants. Dans les milieux des magistrats, on n'est décidément pas prêt à reprendre le service. La grève se poursuivra

jusqu'à ce que le gouvernement libérera le paiement de 1600 dollars comme salaire de base d'un magistrat débutant tel qu'annoncé par le chef de l'État lors de son discours-bilan à Kingakati en septembre 2011. Au terme de leur assemblée extraordinaire tenue le même lundi, les magistrats ont pris l'option de reprendre leur grève suspendue le 17 septembre 2011 après des concertations avec la présidence de la République et le gouvernement. Après les explications du gouvernement qui a évoqué les contraintes budgétaires liées au financement des élections de 2011 et l'observation des recommandations du Fonds monétaire international comme causes justifiant le retard connu dans l'application du nouveau barème, les magistrats ont dû revenir à la raison. Le gouvernement a même sollicité et obtenu des

magistrats une amélioration progressive de leur situation salariale jusqu'à atteindre le seuil minimal de 1600 dollars avant la fin de l'année 2011. Trois ans après, force est de constater qu'aucune promesse n'a été tenue.

D'où la nouvelle grogne des magistrats qui ont vite fait de déposer un memorandum au président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. « Il n'y aura ni reprise du travail, ni service minimum dans les parquets et tribunaux du pays et ce, jusqu'à nouvel ordre », ne cessent de marteler les magistrats via leurs syndicats professionnels. L'arrêt du mouvement de grève est conditionné par les fameux 1.600 dollars et ce, avec effets rétroactifs. Cette situation intervient trois jours seulement après la rentrée judiciaire 2014-2015.

Alain Diasso

Les journalistes s'imprègnent de la procédure de la CPI

C'est à l'initiative de la représentation de la Cour pénale internationale (CPI) à Kinshasa que cette journée d'échange avec les journalistes a été organisée hier à l'Hôtel Marika.

Au cours de cette journée animée par le seul orateur, Patrick Tshibuyi, assistant chargé de la sensibilisation du bureau de la CPI Kinshasa, il était question d'expliquer aux professionnels de médias les procédures de la CPI, sa manière de fonctionner à l'interne, la compétence du procureur ainsi que des juges. Pour Patrick Tshibuyi, l'objectif poursuivi en organisant cette journée d'échange est d'outiller les journalistes sur la question de la procédure de la CPI pour que, eux, à leur tour, puissent bien informer la population qui n'a pas toujours la bonne information sur cette cour de justice internationale.

Dans son intervention, Patrick Tshibuyi a expliqué aux journalistes comment se déroule la procédure à la CPI. Cette procédure commence par la saisine de la cour.

Sur ce, l'orateur fait savoir que les crimes déferés au procureur peuvent provenir d'un État partie ou du Conseil de sécurité des Nations unies ou encore à la propre initiative du procureur lui-même. Après la saisine, interviendra la phase de l'analyse préliminaire. À cette étape, la chambre préliminaire, composée des juges autorise l'ouverture d'une enquête lorsque le procureur le fait de sa propre initiative, mais si c'est un État ou les Nations-unies qui livrent les informations au procureur, ce dernier n'a pas besoin de la chambre pour l'ouverture d'une enquête. Selon Patrick Tshibuyi, la compétence de la cour est limitée aux crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale. Il s'agit des crimes de génocide, de guerre, contre l'humanité et d'agression.

Pour ce qui est de la peine, l'orateur note que celle-ci peut aller de l'emprisonnement de 30 ans seulement ou à une peine d'emprisonnement à perpétuité. Lorsque la peine d'emprisonnement est prononcée, explique-il, la cour en déduit le temps que le condamné a passé sur son ordre en détention. « On peut ajouter aussi une amende ou confiscation des avoirs du condamné et on ne passe pas la prison au quartier pénitencier, donc à la Haye, mais le condamné purge sa peine dans la prison d'un des pays signataire, bien entendu, la cour lui donne le droit d'émettre un avis de l'endroit où il se rend pour faire la prison », ajoute-t-il.

Aline Nzuzi

CNDH

Des candidats dénoncent l'omission de leurs noms

Ces personnes lésées, toutes membres de la société civile, accusent les membres du Comité d'accompagnement de cette structure de clientélisme et exigent sa dissolution.

Dans un memorandum déposé, le 3 novembre, au bureau du président de l'Assemblée nationale, qui devra arbitrer, avant la publication de la liste de neuf membres de cette commission, certains candidats aux fonctions de membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) pensent que leurs noms ont été « injustement » omis de la liste de cette commission.

Dans leur réclamation, les pétitionnaires notent que plusieurs listes déposées au Comité d'accompagne-

ment de la CNDH, ont été omises.

Aubin Minaku appelé au respect de la parole donnée

Intervenant sur ce dossier, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) a appelé, le 4 novembre, le Président de l'Assemblée Nationale (AN), Aubin Minaku, à « honorer sa parole en procédant à la désignation des animateurs de la CNDH dans le délai qu'il a lui-même fixé ». Il devrait, selon cette ONG, faire désigner les animateurs de la CNDH au courant de la semaine du 2 au 8 novembre.

L'Asadho rappelle qu'en date du 30 octobre, le Président de l'AN avait échangé avec quelques acteurs de la société civile au sujet de la désignation des animateurs de la Commission nationale par la Chambre

basse du Parlement, conformément à l'article 16 de la loi n°13/011 du 21 mars 2013 portant institution, organisation et le fonctionnement de la CNDH. Pour cette ONG, à l'occasion de cette réunion, Aubin Minaku avait promis de procéder à la désignation des animateurs de la CNDH la semaine prochaine, soit celle du 2 au 8 novembre 2014.

Cette ONG note également qu'avant ladite réunion, certaines organisations de la société civile dont elle-même s'étaient déjà inquiétées au sujet du silence gardé par l'AN après l'expiration, au 25 septembre, du dernier délai donné par le président Aubin Minaku aux organisations de la société civile pour le dépôt des listes de leurs délégués à la CNDH.

L. D.

BENI

Un officier des Fardc aurait planifié l'assassinat de Mamadou Ndala

Le lieutenant colonel Nzanzu Birosho aurait permis d'organiser l'assassinat du colonel défunt en fournissant tous les détails de son itinéraire et son heure de départ.

Nouveau rebondissement dans le procès Mamadou Ndala qui se tient à Beni au Nord-Kivu. Un responsable militaire de l'ADF a révélé, au cours de l'audience de lundi 3 novembre, qu'il y a eu des complicités au sein du commandement militaire des Fardc basé dans cette province dans le meurtre de l'ex-commandant du 42e bataillon des commandos Fardc des unités de réaction rapide. Devant la cour opérationnelle militaire, cet ex-chef rebelle ougandais qui comparait à visage masqué, a chargé un officier des Fardc en la personne du lieutenant colonel Nzanzu Birosho. Ce dernier, d'après lui, aurait planifié l'assassinat de Mamadou Ndala moyennant la somme de 27.000 dollars lui octroyée par l'ADF.

La rébellion ougandaise qui craignait des représailles à travers « l'opération Sukola 1 » que pilotait Mamadou Ndala, avait pris l'option de l'éliminer physiquement

en s'appuyant sur des complicités à l'intérieur de l'armée. Ce qui avait été fait. D'après le même chef rebelle ougandais, l'épouse du colonel Nzanzu jouait à l'entremetteuse entre son mari et les ADF dans des transactions commerciales tout en rapportant des informations sur les mouvements de Mamadou Ndala. Une récompense avait été promise au colonel Nzanzu après l'exécution de sa mission, a souligné le chef rebelle ougandais, sans autres précisions. Des allégations balayées par le colonel Nzanzu qui a plaidé son innocence dans ce dossier tout en qualifiant les propos tenus par le chef rebelle de « pur montage » contre sa personne. L'officier, membre de la Direction de contrôle des frontières, a affirmé à la Cour ne pas connaître son pourfendeur.

En attendant la comparution d'autres prévenus, les choses semblent de plus en plus se préciser dans le procès du colonel Mamadou Ndala, assassiné le 2 janvier 2014. Toutefois, des zones d'ombre continuent à persister sur fond d'interrogations sur la crédibilité d'une telle accusation qui intervient près d'un mois après l'ouverture du procès.

Alain Diasso

Démarrage de la formation des membres des équipes de lutte contre Ebola

Après la phase de recrutement lancé par le ministère de la Santé publique, l'heure est maintenant à la formation de ceux qui ont été sélectionnés selon les douze catégories recherchées. Il s'agit notamment des médecins, des épidémiologistes, des infirmiers, des techniciens de laboratoire, des pharmaciens, des communicologues, des informaticiens, des hygiénistes, des nutritionnistes, des psychologues et des anthropologues.

Durant une semaine, soit du 3 au 9 novembre à l'Institut national pilote de l'enseignement des sciences de santé (INPESS), la première équipe composée de cent septante deux (172) personnes recrutées selon le profil exigé par le ministère de la Santé publique suit une formation sur la gestion de l'épidémie à virus Ebola. Au finish, ces gens qui font partie de l'équipe polyvalente et multidisciplinaire de la solidarité africaine en action contre la maladie à virus Ebola seront envoyés dans les trois pays d'Afrique de l'ouest affectés par Ebola, la Guinée-Conakry, la Sierra Leone, le Libéria et une partie restera au pays. À en croire le conseiller

chargé des structures médicales au ministère de la Santé publique, le Dr Félix Momat, les cents septante deux personnes qui sont formées font partie de trois-cents qui viennent d'être sélectionnés. Pour la ville de Kinshasa, il est prévu de recruter six-cents personnes. De son côté, la chargée de la santé de la mère et de l'enfant et du VIH/Sida à l'UNICEF/RDC Susie Villeneuve a expliqué que sur les cents septante deux personnes qui sont en formation, cinquante-deux vont être mises à la disposition de l'Union africaine, trente à la disposition du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique et nonante (90) personnes, seront réparties en trois équipes de trente personnes chacune qui vont être déployées dans les trois pays affectés pour appuyer la lutte contre la maladie à virus Ebola. Pour ce qui est de la ville de Kinshasa, fait-elle savoir, il est prévu de recruter six-cents personnes et quatre-cent-cinquante autres personnes seront recrutées à l'intérieur du pays. « D'ici fin décembre 2014, le ministère congolais de la Santé publique va donc recruter au total 1050 personnes engagées dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ebola », ajoute-t-elle.

A. Nz.

EBOLA

Bientôt le bout du tunnel

Le cadre se prête de plus en plus à l'annonce prochaine de la fin de l'épidémie à Djera.

Le virus s'est invité aux travaux de la trente-quatrième assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones qui se tient à Kinshasa jusqu'au 7 novembre. C'était devant des dizaines de maires et d'autorités locales représentant une cinquantaine de pays. Cette communication visait ni plus ni moins qu'à rassurer un continent en proie à la pire épidémie à virus d'Ebola

depuis l'apparition de la maladie. Selon quelques maires contactés, l'orateur, une figure emblématique de la lutte contre le virus d'Ebola, en l'occurrence le docteur Muyembe, a trouvé les mots justes. L'Afrique est inquiète d'autant que les conséquences sont sévères sur les économies des trois pays les plus touchés et même la région d'Afrique de l'ouest. Le docteur Muyembe qui a reconnu à haute voix être plus à l'aise face au virus que devant un parterre de personnalités a expliqué que le

dernier cas recensé remonte au 4 octobre 2014. Depuis cette date, soit un mois après jour pour jour, le pays n'a plus enregistré de nouveau cas. L'échéance pour proclamer la fin de l'épidémie se fait sur base d'un calcul visant à prendre deux fois la période d'incubation qui s'étend jusqu'à 21 jours. À Djera, l'on estime être arrivé à 51 cas dont 13 cas confirmés au laboratoire, 19 cas probables et 21 cas suspects. À ce jour, l'on a enregistré 31 décès.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Des cas de malnutrition signalés chez les enfants au Kasai-Occidental

L'une de causes aggravantes de la mortalité infantile demeure la malnutrition qui est un sérieux problème de santé publique en RDC. Cette maladie affecte plus les enfants. Dans les provinces, le taux de malnutrition devient de plus en plus élevé.

Selon le député provincial élu de la circonscription électorale de Tshikapa dans le Kasai-Occidental, Léon Mudilele Mayi Malomba, cité par l'agence congolaise de presse, plus d'une centaine d'enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition dans différents secteurs du territoire de Tshikapa, au Kasai-Occidental.

L'abandon des travaux des

champs au profit de l'exploitation artisanale de diamant par la population de cette contrée, soutient-il, serait à l'origine de cette situation. On déplore déjà des cas de décès dus à la malnutrition notamment dans le secteur de Kasai Lunyeka dans la localité de Mungamba.

Selon l'enquête démographique et de santé (EDS) 2013, les enfants mal nourris courent un risque élevé de morbidité et de mortalité ; en outre, la malnutrition affecte le développement mental de l'enfant. Dans l'ensemble, souligne la même étude, 43 % des enfants souffrent de malnutrition chronique dont près de la moitié (23 %) sous la forme sévère. La prévalence de la malnutrition chro-

nique n'a pas changé depuis 2010. Le niveau du retard de croissance augmente rapidement avec l'âge : de 15 % chez les enfants de moins de 6 mois, il passe à 28 % chez ceux de 9-11 mois, puis continue d'augmenter pour atteindre un maximum de 54 % parmi les enfants de 36 à 47 mois. Le niveau de malnutrition chronique est légèrement plus élevé chez les enfants de sexe masculin (45 %) que ceux de sexe féminin (40 %).

La prévalence de la malnutrition dépend aussi du milieu. Les enfants du milieu rural, révèle l'enquête, accusent un retard de croissance plus que ceux du milieu urbain (47 % contre 33 %).

Aline Nzuzi

COMMERCE EN LIGNE

L'Afrique sur la bonne voie

L'étude Shop the world!, réalisée par DHL, révèle que les marchés émergents présentent le plus fort potentiel de croissance pour le commerce électronique.

L'Afrique, souligne l'étude, offre un énorme potentiel de croissance pour les commerçants en ligne, étant donné que les achats en ligne en sont encore à leurs balbutiements dans la région. « Tandis que le chef de file du commerce de détail en ligne Amazon fête son 20e anniversaire en juillet, les entreprises de commerce électronique africaines commencent seulement à marquer voire intensifier leur présence sur ce marché. Jumia, un détaillant en ligne nigérian, en constitue un bon exemple. Bien que l'entreprise ait été fondée il y a deux ans à peine, elle gagne rapidement des parts de marché dans le pays, soulignant ainsi le potentiel de la région », explique Sumesh Rahavendra, responsable marketing de DHL Express Afrique subsaharienne. Par ailleurs, indique-t-on, une étude récemment réalisée par McKinsey & Company souligne que le commerce électronique pourrait représenter 10

% des ventes au détail des plus grandes économies du continent africain d'ici à 2025.

En comparaison, le commerce de détail en ligne aux États-Unis représente 9 % du total des ventes au détail. « À l'échelle mondiale, il a fallu plus de 2 000 ans pour développer un système monétaire formel et plus de 600 ans pour mettre en œuvre un système bancaire formel. Il a fallu également plus de 50 ans pour introduire les cartes de crédit et de débit, et à l'heure actuelle, tout le monde ne dispose pas d'un compte en banque. Au vu de ces jalons posés tout au long de l'histoire du commerce, il faut bien admettre que nous en sommes encore aux balbutiements du commerce électronique », a indiqué Sumesh Rahavendra.

Accroître l'accès à Internet

L'étude Shop the world!, effectuée, a également établi que la région Asie-Pacifique occupe désormais le devant de la scène sur le marché mondial du commerce électronique, ce qui s'explique en grande partie par un accès accru à Internet. « Sur le continent africain, la technologie constitue un obstacle en termes de connectivité. Néanmoins, nous consta-

tons une tendance à la hausse vers une croissance significative de ces détaillants en raison des avancées dans ce domaine. Selon les chiffres de l'Union internationale des communications, 16 % de la population africaine aurait aujourd'hui accès à Internet, contre 10 % en 2010. » Le rapport Mobile Media Consumption de 2014 établi par InMobi, qui prend en compte les données de 14 000 utilisateurs dans 14 pays, dont le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud, estime que 83 % des consommateurs envisageront des transactions dans le domaine du commerce mobile dans les 12 prochains mois, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à la situation actuelle.

« Le commerce en ligne évoluera au même rythme que les technologies dans les pays africains respectifs. Nous estimons que nombre d'entreprises africaines délaisseront petit à petit l'environnement du commerce de détail traditionnel pour se diriger directement vers l'espace commercial virtuel, si on en juge par l'essor des services mobiles et Internet en Afrique », a conclu M. Rahavendra.

Patrick Ndungidi

CINÉMA

Mbote ! remporte le trophée francophone du court métrage

Le jeune réalisateur kinoïse Tshoper Kabambi était au nombre des dix lauréats de la cérémonie des Trophées francophones du cinéma présentée par Michel Drucker le 31 octobre au Pavillon Gabriel à Paris.

Cinquième prix décerné au beau milieu de la cérémonie diffusée à travers le globe sur TV5MONDE le 3 novembre à 21 heures, dont Aïssa Maïga était la maîtresse de cérémonie, le trophée du court métrage décerné à la RDC a fait la joie de plusieurs. En effet, il a été perçu comme une nouvelle preuve que le cinéma congolais à peine sorti de l'ombre se taille désormais une place sous le soleil. À coup sûr, l'effervescence constatée depuis quelque temps dans cet univers très fécond a du bon. Surtout qu'il ya à la clé de jeunes initiatives qui n'en finissent pas de voir le jour comme les trois festi-

vals organisés cette année. Et il se trouve justement que Tshoper Kabambi est l'initiateur de deux d'entre eux, à savoir le Festival international de cinéma de Kinshasa et Vision documentaire.

Le palmarès était assurément en phase avec l'identité multiculturelle que ne cesse de prôner TV5MONDE. Vendredi, le cinéma francophone s'est trouvé distingué dans toute sa diversité ainsi que le veut l'esprit même de la francophonie.

Aussi, comme on l'aura vu sur le petit écran, la cérémonie des Trophées francophones du cinéma fut la consécration des œuvres d'origines diverses. La RDC a donc partagé son bonheur avec le Sénégal (Des étoiles), la France (Les garçons et Guillaume, à table ! et Sur le chemin de l'école), la Belgique (Tango libre), la Suisse (Les grandes ondes), l'Algérie (Le repentir), le Maroc (Hercule contre Hermès), le Cambodge



Tshoper Kabambi face à Michel Drucker après son sacre

(L'image manquante) et Québec (Le démantèlement). Il est à noter que le Sénégal et la France étaient les mieux lotis de tous mais tout particulièrement le film Des étoiles qui a glané à lui seul le trophée du rôle féminin et second rôle masculin.

Soulignons que Mbote ! était en lice avec cinq courts métrages. Dommage que Kinshasa, mbokate (Kinshasa, sacré pays) aligné parmi les longs métrages documentaires n'ait pas eu autant de chance ! Mais cette réalisation a eu le mérite de figurer parmi les fi-

nalistes soumis au vote de second tour des membres de l'Académie francophone du cinéma et du collège complémentaire constitué d'internautes cinéphiles issus de tous les horizons de la francophonie. Par ailleurs, Tshoper Kabambi peut se réjouir que Mbote ! a été aussi vu au Sénégal. En effet, à la faveur d'une avant-première organisée en marge du XVe Sommet de la Francophonie, tous les films finalistes, à savoir les vingt-deux longs métrages et cinq courts métrages ont bénéficié d'une projection spéciale à l'Institut français de Dakar. Ces réalisations en provenance de seize pays différents y étaient à l'affiche du 6 au 15 Octobre.

Signalons qu'au départ, la sélection de l'association des Trophées francophones du cinéma comptait au total 46 œuvres dont 34 longs-métrages et 12 courts métrages.

Nioni Masela

HANDBALL

La 31^e Coupe du Congo réunit 26 clubs à Kinshasa

Le coup d'envoi de la 31^e édition de la Coupe du Congo de Handball a été donné le 30 octobre au terrain annexe du stade Tata Raphaël de Kinshasa.



Un match de handball dame à Kinshasa

Six provinces prennent part à cette compétition avec un total de vingt-six clubs, dont dix en version féminine. Ces clubs sont issus de la ville province de Kinshasa, hôte de la compétition, du Bas-Congo, Bandundu, Katanga, Kasai Occidental et Kasai Oriental. Chez les messieurs, les seize équipes ont été regroupées en quatre poules de quatre clubs chacune. La poule A est composée de JSK (Kinshasa), Mazembe (Katanga), 22 août (Kikwit) et Force Terrestre (Kinshasa). Les quatre équipes de la poule B sont, Scorpion (Kinshasa), ISTIA (Mbuji-Mayi), Police Junior (Kinshasa) et Mbengo Mbengo (Matadi). La poule C se constitue de Police (Kinshasa), Oka (Kinshasa), Nzila (Kinshasa), et Panique (Kananga) et enfin, la poule D de Blessing (Lubumbashi), Hirondelles (Kinshasa), Héritage (Kinshasa) et JSKI (Kikwit).

En version féminine, les dix équipes ont été réparties en deux groupes. La poule renferme Héritage (Kinshasa), Nuru (Katanga), Interkin (Kinshasa), 22 août (Kikwit) et Les Stars (Kinshasa). Et la poule B groupe Mikishi (Katanga), V. Club (Kinshasa), DCMP (Kinshasa), Mazembe (Katanga) et JSKI (Kikwit). Et selon les premiers résultats enregistrés le 30 octobre 2014, l'on note chez les messieurs, la défaite de JS/Kikwit face à Hirondelle/Kinshasa (12-21), la victoire de Blessing/Katanga sur Héritage/Kinshasa (37-25) et le succès de Police junior/Kinshasa sur Mbengo- Mbengo/Bas- Congo

(28-23). Chez les dames, V.Club/Kinshasa a été terrassé par Mikishi/Katanga (18-36) et Nuru/Katanga est tombé face à Héritage/Kinshasa (24-27). Le Vendredi 31 octobre 2014, les messieurs d'Héritage ont eu raison d'Hirondelles par 27 buts à 16, JSKI a subi la loi de Blessing (14-64), et Force terrestre a remporté sur le fil 22 Août par 31 buts à 30. Chez les dames, JSKI s'est incliné devant Mikishi (17-39). Le samedi 1 novembre 2014, Panique est tombé face à Nzila en version masculine par 16 buts à 30 et Oka s'est imposé face à Police (22-15). Chez les dames, DCMP a courbé l'échine devant V.Club par 24 buts à 29. Le dimanche 2 novembre 2014, les dames d'Interkin ont battu celles de 22 août par 24 buts à 18, DCMP et Mazembe ont fait jeu égal (19-19), Héritage/Kinshasa a atomisé Les Stars/Kinshasa (48-05) et V.Club/Kinshasa a été battu par JSKI/Kikwit (23-25). Les messieurs d'Istia ont été battus par ceux de Mbengo Mb (12-21) et les dames d'Héritage ont dominé celle de JSKI (27-16) et JSK a pris le dessus sur Mazembe en version masculine par 34 buts à 26. Le lundi 3 novembre 2014 en version féminine, Interkin a remporté son match contre Les Stars (25-19) et chez les messieurs, Scorpion a pulvérisé Mbengo Mb (47-18). Rappelons-le, les messieurs de JSK et les dames d'Héritage avaient remporté la 30^e édition de la Coupe du Congo de handball organisée aussi à Kinshasa en 2013.

Martin Engimo

HALLE DE LA GOMBE

Un début de programmation entre films et musique

La projection dédiée à la série Mpangi'ami, les concerts successifs d'Arc en Cello et Chœur la Grâce suivis du festival du film chinois de Kinshasa constituent le menu, dévoilé à la presse ce mardi en fin de matinée, de la première semaine du mois de novembre à l'Institut français (IF).

L'avant-première, d'accès libre, de la série télévisée Mpangi'ami organisée juste quelques heures avant sa sortie programmée la même soirée du 4 novembre sur TV5Monde a lancé la nouvelle programmation de l'IF. Pour Didace Kawang, réalisateur et producteur du feuilleton exclusivement tourné à Kinshasa en 2012 c'est l'occasion de tourner la page de la Saison 1 quitte à amorcer un nouveau virage avec le casting lancé à partir de cette même

Guillermo Lefever. Pour sa première production en RDC, Arc en Cello a constitué son répertoire autour certes de la musique classique mais entend également y joindre une musique portée vers l'Amérique latine, tango et airs brésiliens feront partie du menu atypique de cette seconde soirée.

L'autre rencontre musicale de la semaine, précédée par le film d'animation L'illusionniste inscrit dans le programme jeunesse de l'IF, se tiendra le samedi 8 novembre également sous la Grande Halle. Le spectacle, d'entrée libre est offert par le griot Ne Nkamu et les musiciens du centre culturel Mbongi'éto en collaboration avec Chœur la Grâce. C'est là un rendez-vous concocté, apprend-on, pour « rendre hommage à l'action d'Agnès Polet et de l'association Kiamvu-le-pont », d'où son intitulé « Concert-hommage à Mâ



L'affiche de la série Mpangi'ami

date de la seconde saison.

Un concert de violoncelle, de la musique comme l'on n'a pas coutume de l'entendre à Kinshasa c'est ce qu'entend donner à découvrir aux Kinois le quatuor Arc en Cello à l'affiche ce mercredi à l'Institut français. Prévu pour 19 heures sous la Grande Halle, avec une entrée fixée à 2000 Fc, il va mettre en vedette quatre jeunes musiciennes sorties de la classe de violoncelle de Frédéric Audibert et

Niesi ». S'est incrusté dans la programmation ainsi décrite le Festival du film chinois de Kinshasa calé du 8 au 10 novembre. Le dessin animé Roi des mi-lu construit sur une légende de la haute antiquité va en donner le ton samedi à 16 heures suivi de Près du soleil. Les deux autres projections à l'instar de ce dernier portent sur des fictions, il s'agit de Singes de la ville et Rayons de soleil sur le Hutong.

N.M.

Roland Bouiti-Viaudo entend poursuivre l'oeuvre de modernisation de la ville

Réélu pour un troisième mandat consécutif à la tête de la mairie de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo, entend mettre en chantier un programme interactif en vue de parachever l'oeuvre de modernisation de la ville. Ce, conformément à son bilan de dix ans.

Pour son troisième mandat consécutif, le locataire de l'hôtel de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo, compte poursuivre inexorablement, l'action de modernisation de la ville océane. Une action salvatrice engagée depuis 2003 qui s'est soldée par une métamorphose positive du paysage de la ville de Pointe-Noire. Avec un mandat de plus, le député maire et président du Mouvement actions et renouveau (MAR) de-

meure le premier maire à avoir passé plus de temps à la tête de la mairie centrale de Pointe-Noire. Ainsi, pendant sa réélection, le président du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire a présenté son nouveau programme de développement local. Lequel programme s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'oeuvre de modernisation de la ville, amorcée pendant ses deux premières mandatures.

Il prévoit entre autres, la poursuite de l'amélioration des voiries dans tous les quartiers de la ville, l'organisation des transports publics en vue de l'opérationnalisation de la Société des transports publics urbains dont les activités seront lancées au début de l'année 2015, avec un parc d'autobus estimé à cent (100) unités. Ensuite, la création de nouveaux



Roland Bouiti-Viaudo / crédit photo DR

itinéraires de transport public afin des embouteillages; la poursuite d'endiguer l'épineux problème de la construction des réseaux

d'écoulement d'eaux pluviales sur les voiries à grande circulation. Il sera aussi question de négocier avec le gouvernement en vue de la création d'un Centre d'incinération ou d'enfouissement des déchets ménagers, de l'amélioration du Registre foncier urbain (RFU) et la collaboration avec le projet cadastre national ; la création d'un centre de loisirs ; le lancement des études visant la création d'un parc zoologique. Enfin, promouvoir une politique d'accompagnement des jeunes vers le marché de l'emploi.

Rappelons que la ville de Pointe-Noire fait encore face à de nombreux défis, notamment le manque de canalisations dans nombre de ses infrastructures routières.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

L'Association des journalistes sportifs océan tient sa réunion inaugurale

Après sa mise en place le, 24 octobre au Complexe sportif de Pointe-Noire, le bureau exécutif de l'Association des journalistes sportifs Océan a tenu sa réunion inaugurale le 1er novembre à Pointe-Noire.

Les participants ont planché sur plusieurs points parmi lesquels l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 24 octobre et du rapport financier. Examinant le premier point, le bureau exécutif a décidé de compléter la dénomination de leur mouvement, en ajoutant « Océan ». Ainsi, cette organisation s'appellera désormais, l'Association des journalistes sportifs océan (AJSO). Un complément qui permet de la différencier avec les anciennes. L'occasion était aussi propice pour les membres de l'AJSO de discuter sur les préparatifs du match Congo/

Nigeria comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015 notamment, sur la conception des badges qui donnent accès au stade à tous les membres.

L'objectif étant de faciliter le travail des différents reporters le jour du match. Enfin, le bureau exécutif de l'AJSO a réitéré sa collaboration avec le ministère des Sports et de l'éducation physique ainsi que la Fédération congolaise de football (Fécofoot), précisément sur les questions de communication et de publicité qui pourront concourir à une éventuelle qualification des Diabes rouges pour la CAN 2015. Les membres du bureau exécutif de l'AJSO ont aussi examiné et adopté le programme d'activités de l'année en cours.

Charlem Léa Legnoki

Les élus locaux instruits sur les priorités du conseil municipal et départemental

La première de ces priorités est l'élaboration du programme de développement local, a indiqué Roland Bouiti Viaudo, président du Conseil municipal et départemental, le 30 octobre, lors de la clôture de leur session inaugurale.

Pour permettre au conseil de mener à bien sa mission, un état des lieux sera fait en vue d'identifier les problèmes les plus urgents. Roland Bouiti Viaudo a réitéré les engagements du nouveau bureau du conseil à tout mettre en oeuvre pour poursuivre la modernisation de Pointe-Noire qui porte sur la poursuite de l'amélioration des voiries, l'organisation des transports publics en vue de l'opérationnalisation de la société des transports publics urbains, la création de nouvelles lignes de transport public ; la poursuite de la construction des réseaux d'écoulement d'eaux pluviales et bien d'autres. Cette modernisation doit se faire avec la contribution de tous, car « Il nous faut, en effet construire la ville inclusive », indiquait-il après sa réélection à la tête du conseil le 23 octobre dernier, date marquant

l'ouverture de la session inaugurale du conseil consacrée à l'élection de son nouveau bureau exécutif.

Le scrutin s'est déroulé sous la supervision de Jean Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, qui, au lendemain de cette élection, a effectué la visite de certains sites de la ville avec les élus locaux. La délégation a visité, entre autres, le site de construction de l'échangeur de Mengo (entre Pointe-Noire et Kouilou) et celui retenu pour la construction de la gare routière à Vindoulou (arrondissement 4 loandjili) dont certaines zones ont été anarchiquement occupées par des citoyens qui devront être déguerpis des lieux, avait instruit Jean Jacques Bouya. La délégation a aussi visité le deuxième module de l'aéroport Agostinho Neto de Pointe-Noire en cours de construction pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux.

Notons qu'au cours de la session inaugurale, le conseil a adopté son règlement intérieur à l'unanimité.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Secteur informel : le lavage des véhicules, un métier à structurer

Surpris en plein travail de lavage de véhicules, Nkombo Donald alias Kota-Kota a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville. Il lance un appel aux autorités préfectorales ou nationales pour la structuration de ce métier qui, pour lui, est l'une des sources de revenus de certains jeunes.

Les Dépêches de Brazzaville : Quand as-tu commencé avec ce métier et pourquoi ce nom de « Kota-Kota » ?

Kota-Kota : C'est depuis 2008 que je suis dans ce métier. Et c'est avec ça que j'entretiens ma petite famille et je paie la scolarité de mes deux enfants. Ce nom de « Kota-Kota » m'a été donné par mes admirateurs. En fait, chaque fois qu'un véhicule passait sur la chaussée, je criais fort « kota-kota », c'est-à-dire « entre-entre ». Une façon de dire : « dévie et viens afin que tu sois lavé ».

LDB : Ce métier de lavage est-il bien structuré à Pointe-Noire ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?

K-K : À vrai dire, ce métier n'est pas structuré. De nombreux jeunes évoluent en solitude ou en petits groupes. Et nombreux évitent de travailler chez certaines personnalités qui ont des stations de lavage pour ne pas être exploités abusivement. Les difficultés sont à la fois d'ordre sanitaire, car au moment de la saison sèche, lorsque vous restez longtemps les pieds et les mains dans l'eau,

cela peut vous causer des rhumatismes. Il y a aussi l'incompréhension avec les propriétaires des véhicules qui nous accusent, à tort de vol de certains objets de leurs véhicules.

LDB : Parlons des recettes...

K-K : Les recettes varient selon le nombre de véhicules lavés par jour, les dimensions et les marques des véhicules. Les voitures-taxis, je demande 700 FCFA alors que pour les personnelles il faut



Le jeune Nkombo Donald alias «Kota-Kota» en plein travail de lavage de véhicule

1000 FCFA . Pour ce qui est des gros véhicules, les prix vont de 1500 FCFA à 2000 FCFA.

LDB : Quel appel lances-tu aux jeunes et aux autorités préfectorales ou nationales ?

K-K : aux jeunes déscolarisés, je leur dis que laver une voiture est un travail comme tout autre, car il n'y a pas de sot métier. Le vrai problème, c'est l'insertion socio-économique. Aux autorités, je souhaite qu'elles encouragent ce métier afin de le formaliser. De nombreux jeunes, ici à Pointe-Noire et dans d'autres villes, tirent grand profit de ce métier.

Propos recueillis par Faustin Akono

PATRIMOINE

Total E&P Congo vient en appui au gouvernement congolais

Les deux parties se sont engagées à valoriser le patrimoine culturel congolais. L'acte y relatif a été signé le 4 novembre à Brazzaville entre les ministres Jean-Claude Gakosso de la Culture et des Arts, Jean Raphael Loemba des Hydrocarbures et le directeur général de Total E&P Congo, Pierre Jussua. Ce protocole d'accord porte sur la construction du musée Mâ Loango de Diosso situé dans le département du Kouilou.

Plusieurs actions sont retenues parmi lesquelles : la construction du musée ; la conservation, la préservation et la valorisation de collections ; le renforcement des capacités de gestion dudit musée ; la collecte, la recherche, l'inventaire et la documentation des biens culturels. Par ailleurs, cet accord a pour but d'assurer la bonne gouvernance du projet et le transfert de la gestion du musée à l'État.

« La culture pour le groupe Total est l'un des axes majeurs de notre responsabilité sociétale. Dans le cadre de notre engagement sociétal qui couvre principalement les domaines de l'éducation, de la santé et du développement



La photo de famille

économique, nous nous sommes également engagés à valoriser le patrimoine culturel de nos pays hôtes », a précisé le directeur général de Total E&P Congo.

Une fois reconstruit, le musée Mâ Loango constituera un grand pôle d'attraction culturelle et touristique en Afrique centrale. Ce grâce à la richesse à la variété et à la diversité de son irremplaçable collection d'objets d'art. Une collection qui retrace avec force détails l'histoire glorieuse du royaume de Loango à travers la grande épopée des navigations et de découvertes qui ont marqué le moyen âge. « Je voudrais remercier la société Total E&P Congo, installée au Congo depuis des décennies, et qui fait partie depuis lors de

notre paysage national, pour ce partenariat aussi énergétique qu'efficace. Un partenariat qui se matérialise, une fois encore et sous nos yeux, par la signature de la convention portant sur la construction du Musée Mâ Loango de Diosso », s'est réjoui le ministre de la Culture et des Arts.

Jean-Claude Gakosso a par ailleurs annoncé la construction dans un proche avenir de la Cité africaine des arts et de la mémoire sur le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves, à Loango. Ce projet portera la ville de Pointe-Noire sur les fonts baptismaux en tant que destination touristique et culturelle au cœur du Bassin du Congo.

Hermione Désirée Ngoma

THÉÂTRE

Le public de Brazzaville découvre «La succession au trône»

Dans cette pièce, la danse et le rire se sont mêlés sur scène. Telle était la recette offerte par la troupe théâtrale du lycée Agostinho Neto au public des traditionnels « Vendredis des arts et des lettres » organisés par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac).

Après un temps mort de deux semaines occasionné par la deuxième édition de la Biennale congolaise des arts et des lettres (Biecale), tenue au Palais des congrès de Brazzaville du 15 au 18 octobre dernier, les amoureux des arts et des lettres, ont retrouvé leurs traditionnels «Vendredis des arts et des lettres», à travers la pièce La succession au trône présentée par les acteurs de la troupe théâtrale du lycée Agostinho Neto. La représentation de ce conte encore en manuscrit, écrit dans les années 80 et mis en scène par l'écrivain en herbe congolais Lomba Ndinga Oyoma, a été un véritable spectacle explosif de danse et de rire. En effet, les onze membres de cette troupe, habillés en costumes traditionnels assortis aux fortes couleurs rouges et vertes, symboles de pouvoir et de vitalité, ont exhibé des pas de danse pour exprimer les rites

pratiqués dans le nord du Congo. C'est ainsi qu'aux rythmes du tam-tam et des battements de leurs mains, ces derniers ont révélé aux spectateurs la danse Nzobi. Un fétiche que l'on trouve principalement chez les Tékés de la Cuvette Ouest, en République du Congo. Et au Gabon.

Sitôt le spectacle de danse terminé, la troupe a proposé aux amoureux du théâtre La succession au trône qui relate l'histoire de Bafoume, neveu du roi Tselewelé. Le problème, c'est que le neveu s'autoproclame successeur de son oncle. Tant convoité dans le royaume, le trône du roi Tselewelé divise. Certains pensent que ne peut succéder au roi que celui qui est initié parce que la succession est avant tout un problème de spiritualité. L'avis que d'autres ne partagent pas car ces derniers prônent la capacité à diriger.

Au-delà des joutes verbales, Bafoume n'accède pas au trône. Ce conte représenté pour la première fois aux « Vendredis des arts et des lettres » et dont l'auteur a lancé un appel aux maisons d'éditions congolaises, pour publication, montre les réalités du pouvoir dans la plupart des royaumes. Un conte écrit à partir des anecdotes racontées par sa grand-mère.

Bruno Okokana

CAN 2015

Stephen Keshi revient et rappelle Uche face au Congo et aux Bafana (groupe A)

Limogé au lendemain du succès de ses hommes face au Soudan, Stephen Keshia finalement a été rappelé à la tête des Super Eagles pour les deux dernières journées des éliminatoires de la CAN 2015. Pour le déplacement à Pointe-Noire et la réception de l'Afrique du Sud, il a fait appel à un groupe de 25 joueurs, dont Ikechukwu Uche, qui pèse plus de 100 buts en Liga espagnole.

Les 25 Super Eagles

Gardiens : Vincent Enyeama (Lille/France/1re division), Austin Ejide (Hapoël Beer-Sheva/Israël/1re division), Chigozie Agbim (Gombe United)

Défenseurs : Elderson Echiejile (Monaco/France/1re division), Juwon Oshaniwa (Ashdod/1re division/Israël), Efe Ambrose (Celtic/Ecosse/1re division), Salomon Kwambe (Sunshine Stars), Godfrey Oboabona (Çaykur Rizespor/Turquie/1re division), Kenneth Omeruo (Middlesbrough/Angleterre/2e division), Azubuike, Ekwuekwue (Warri Wolves)

Milieux : John Obi Mikel (Chelsea/Angleterre/1re division), Ogenyi Onazi (Lazio Rome/Italie/1re division),



Dix-huit mois après sa dernière sélection et deux ans après son dernier but, Ikechukwu Uche fait son retour en sélection: un buteur patenté qui a marqué à plus de 100 reprises en Liga espagnole (droits réservés)

Hope Akpan (Reading/Angleterre/2e division), Raheem Lawal (Eskisehirspor/Turquie/1re division), Tony Edjomari (FC Nasarawa), Sone Aluko (Hull City/Angleterre/1re division)

Attaquants: Ahmed Musa (CSKA Moscou/Russie/1re division), Emmanuel Emenike (Fenerbahçe/Turquie/1re division), Gbolahan Salami (Warri

Wolves), Christian Osaguona (Enugu Rangers), Ikechukwu Uche (Villarreal/Espagne/1re division), Samuel Aaron (Guangzhou R&F/Chine/1re division), Sunday Emmanuel (SV Grödig/Autriche/1re division), Michael Babatunde (Volyn Lutsk/Ukraine/1re division), Edem Eduok (FC Dolphins)

Camille Delourme

Le Maroc appelé à clarifier sa position définitive avant le 8 novembre

La Confédération africaine de football (CAF) n'a pas fléchi à la demande formulée par les autorités marocaine de reporter la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en raison des ravages d'Ebola.

Lors de la rencontre du 3 novembre entre ses dirigeants et les autorités marocaine, la CAF a maintenu sa compétition aux dates prévues, notamment du 17 janvier au 8 février demandant à la Fédération royale marocaine de football de préciser la position définitive du Maroc au plus tard le 8 novembre prochain.

Ce délai accordé par la CAF précise son site internet est également valable pour la manifestation d'intérêt de toutes ses associations nationales, remplissant les conditions requises et souhaitant organiser la compétition aux dates prévues. Le Comité exécutif de la CAF se réunira à nouveau le 11 novembre pour trancher le débat sur le pays qui abritera l'an prochain la fête du football africain, dont le tirage au sort est annoncé le 26 novembre. Si le Maroc se prononce pour, il aura lieu à Rabat. Le débat sur le pays qui abritera la CAN-2015 reste donc entier.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Israël, France, Roumanie)

Israël, 9^e journée, 2^e division
Romaric Etou, titulaire, et le Beitar Tel Aviv chutent à domicile face à l'Ironi Rishon Lezion (1-4). Avec 8 points, le Beitar est 13^e sur 16.

Roumanie, 13^e journée, 1^{re} division
Fodé Doré était suspendu après son expulsion lors du match de Coupe de Roumanie face au Ra-

pid Bucarest. Sans lui, son équipe s'incline à domicile face à Brasov (1-2).

Le Rapid Bucarest de Jean-Bryan Boukaka recevra le CSMS Lasi en match décalé de la 13^e journée.

France, 13^e journée, 2^e division
Arnold Bouka Moutou et Angers s'inclinent à Valenciennes (0-1).

C.D.